



Formation • Conseil • Étude • Accompagnement de projets

CREAI

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Rapport d'activité 2025

Activité 2025

en quelques chiffres



1 792

participants
aux formations



21

réunions de
commissions régionales
et **208** participants



449

jours de
formation/appui



118

participants
à la journée d'étude
« De l'infusion à l'émulsion :
L'offre d'accompagnement
des personnes en situations
de handicap se transforme !
Quels changements
sur le terrain ? »



62 541

kilomètres parcourus

62

adhérents au CREAI

205

contributeurs au
fonctionnement du CREAI



229

offres d'emploi
diffusées

217

personnes en situation
de vulnérabilité formées

78

aidants familiaux
de personnes
avec autisme formés

Sommaire

RAPPORT MORAL DU CO-PRÉSIDENT

Présenté par Jacques MAITRE

p.5

LES INSTANCES DU CREAI

- Composition du Conseil d'Administration
- L'implication dans les instances de la fédération des CREAI - ANCREAI
- Représentations, mandats du CREAI et participation à des groupes de travail

p.7

p.8

p.10

p.11

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Présenté par Mathilde BIBOUDA, directrice

p.13

INTRODUCTION

- Événements 2025

p.14

p.14

ÉTUDES ET PUBLICATIONS

- Étude nationale relative à la population des majeurs protégés : profils, parcours et évolutions
- Les violences sexistes et sexuelles dans les établissements handicap avec hébergement
- Les jeunes adultes en situation de handicap relevant de l'amendement Creton en Bourgogne-Franche-Comté
- Diagnostic territorial partagé portant sur le déploiement des mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) en Bourgogne Franche-Comté
- Développer les habiletés sociales pour favoriser l'inclusion : une injonction paradoxale ?
- La participation des personnes en situation de vulnérabilité aux actions du CREAI BFC : quels cheminements ? Quels constats ? Quelles perspectives ?

p.19

p.19

p.19

p.19

p.20

p.20

p.20

ACTIONS

- Animation de la réflexion en région
 - ↳ Les 11 commissions régionales
- Formations, appuis méthodologiques et conseils aux acteurs
 - ↳ Le développement de l'offre de formations et d'appuis méthodologiques
 - ↳ L'accompagnement de pôle et de territoire dans la transformation de l'offre médico-social
 - ↳ Mise en place d'un pôle d'intervenants pairs dans notre offre de formation
 - ↳ Les réalisations en lien avec l'ARS Bourgogne Franche-Comté
 - ↳ Les réalisations en lien avec la DREETS Bourgogne Franche-Comté
 - ↳ Les actions partenariales

p.21

p.21

p.22

p.24

p.24

p.25

p.25

p.26

p.35

p.36

INFORMATIONS

- L'annuaire régional des structures sociales et médico-sociales
- Les publications via le Bulletin d'Informations
- La politique de communication
- Les offres d'emploi
- Le conseil aux acteurs et la participation à divers groupes de travail
- La démarche d'amélioration continue de la qualité de nos prestations
- La vie associative du CREAI

p.38

p.38

p.38

p.38

p.39

p.39

p.39

p.39

LES RESSOURCES DU CREAI

- Les ressources humaines et techniques
- L'équipe du CREAI en 2025
- Le développement et la gestion des compétences
- Les ressources financières

p.40

p.40

p.40

p.44

p.44

RAPPORT D'ORIENTATIONS 2026

Présenté par Jacques NODIN et Jacques MAITRE, Co-Présidents, et Mathilde BIBOUDA, Directrice

p.47



RAPPORT MORAL DU CO-PRÉSIDENT



Présenté par Jacques MAITRE
Co-Président du CREA BFC

Rapport moral du Co-Président

Face au déluge des « Lumières noires » qui s'exacerbe et s'exhibe chaque jour un peu plus dans le paysage politico-médiatique actuel, nous faut-il agir et avancer en éclaireurs constants sur le terrain cruellement miné de notre débat public ?

Ne nous y trompons pas, les temps trumpiens que nous traversons ne forment pas un épiphénomène historique mais ils incarnent cliniquement (pour ne pas dire « climatiquement ») le symptôme du malaise grandissant au sein de nos démocraties représentatives.

Le mot-clé de « crise » peine à déverrouiller notre pensée et à traduire l'exacte sensation sociale du moment, tant la tension morale que nous connaissons semble perdre son origine dans la confuse mémoire collective. Notre langue doit-elle ainsi se mordre pour redonner du sens aux minutes de silence et ne jamais se taire face à ses réels adversaires.

Même très habilement habillées, les idées du fascisme ne sauraient être tenues pour respectables. Les hideurs du racisme, du sexisme et du validisme ne peuvent impunément se camoufler derrière les vagues traits d'esprit de quelques philosophes salonnards.

Or, sourdement mais sûrement, paralysés dans nos postures managériales, paradoxalement recrutés pour nos capacités de gestion et de pilotage, de cellule en cellule, la « crise », savamment entretenue et cultivée, finit par emboliser l'ensemble de nos organes décisionnaires.

Dans cette interminable fin de cycle présidentiel, le secteur sanitaire et social se trouve, comme tant d'autres secteurs de l'activité humaine, court-circuité par une apparente absence d'organisation stratégique. Réduits à penser « artificiellement » qu'il n'y a plus d'autre pilote à nos destinées qu'une obscure nécessité algorithmique, les acteurs professionnels sont tactiquement placés dans une situation de découragement et de résignation.

Atomisés, polarisés, précarisés, chacun pour soi plongé dedans sa peur du vide, on sent partout pointer une perte de sens qui use et qui sabote insidieusement toutes les consciences, au point d'empêcher toute forme d'élaboration politique commune.

De guerre lasse, nous laissons donc à d'autres le soin (mais sans l'éthique du care) d'être porteurs de solutions, comme si nos vies (*nos vulnérables vies de « personnes concernées »*) formaient finalement un

problème ouvertement posé à l'ensemble de la société. Nous laissons donc à d'autres (qui ne comprennent rien à nos altérités) l'initiative et le mandat, tout en devant porter l'inexorable poids de notre échec et de notre responsabilité à n'avoir su clamer plus haut et fort, notre volonté claire de prendre pleinement part au jeu de la cité.

Soyons honnêtes, la ferveur inclusive des politiques publiques est pour l'instant passée. L'heure est à l'essence - des êtres ou du baril - et au détroit d'Ormuz survolé de missiles. Le « pouvoir d'agir » devient une élégance incantatoire supplémentaire dans nombre de colloques et sérieux séminaires, au même titre que « l'autodétermination », chantée sur tous les tons, ne vient en rien troubler l'étrange et progressive asphyxie des libertés publiques¹.

Répétons-le ici : sans discontinuer depuis plusieurs années, le handicap en France, comme le triste champion d'un écoeurant tournoi, reste en 2026 le tout premier motif de saisine du Défenseur des droits en matière de discrimination.

Dans un contexte économique et financier toujours plus coercitif pour les structures associatives², les aspirations citoyennes hésitent à s'affirmer et à s'organiser en forces militantes et protectrices d'un modèle social humaniste, quand une mouvance internationale réactionnaire ne fait plus tant de mystère de ses projets concrets en cas de victoire électorale.

Le regretté Jürgen Habermas, penseur de la démocratie délibérative, nous permettra enfin de nous interroger et d'apporter un souffle printanier aux sombres lignes de ce rapport moral : « Que fait l'homme du temps qu'il lui est donné de vivre ? »³

À cette cruciale et intime question, nous sommes fraternellement tenté de répondre que pour comprendre et exercer notre puissance critique au sein de l'espace public, il n'est au fond qu'une seule et toute vitale urgence : réveiller sans relâche la fonction poétique de nos existences.

1 • LESIRE-SCHWEITZER, Maria et NILSSON, Mathilde. France : démocratie en décrochage. Entraves à l'exercice des libertés associatives et de la liberté de manifester. Paris : Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et Ligue des droits de l'Homme (LDH), octobre 2025. (Rapport de l'Observatoire pour la protection des défenseur·es des droits humains). ISSN 2225-1790. Disponible sur : https://www.fidh.org/IMG/pdf/20250916_fidh_rapport-obs-france_fr_v7.pdf

2 • OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE HAUTS-DE-FRANCE, LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, et al. Santé financière des ASSOS : Enquête. Présentation des résultats. [s.l.] : Le Mouvement Associatif, octobre 2025. 25 p. Disponible sur : https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2025/10/Enquete-Sante-Assos-volet2_presentation-resultats.pdf

3 • Habermas, J. (2001). L'avenir de la nature humaine. Paris : Gallimard.



LES INSTANCES DU CREAI



Les instances du CREAI

Composition du CONSEIL D'ADMINISTRATION en 2025 (à compter du 15/05/2025)

COLLÈGE DES PERSONNES MORALES

PERSONNES MORALES DE LA RÉGION BFC

APF France Handicap
- **Direction Bourgogne-Franche-Comté**
(Association des Paralysés de France)
Mme PRANDATO Laurianne,
Responsable régionale de l'offre de service

CRA Bourgogne
Mme GALIBERT Sophie, Directrice

ENVIE 2^E Bourgogne
M. BERTHET Jacques, Administrateur

Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté
M. REBULLIOT Michel, Administrateur

PEP CBFC
Mme THEVENIN Marie Geneviève, Présidente

UGECAM Bourgogne-Franche-Comté
M. AISSAT Mounir, Sous-Directeur puis,
M. GORSKI Maxime, Responsable régional des ESMS

UNAPEI Bourgogne-Franche-Comté
(Union Régionale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales)
M. MILADINOVIC Arnaud, Délégué régional

URAF Bourgogne-Franche-Comté
(Union Régionale des Associations Familiales)
Mme VERNE Catherine, Administratrice

URIOPSS Bourgogne-Franche-Comté
(Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés, Sanitaires et Sociaux)
M. BERNARD Didier, Administrateur

VYV 3 Bourgogne
Mme GAGEY Séverine, Conseillère de la Présidente

PERSONNES MORALES DE LA CÔTE D'OR

Acodège
M. DUROVRAI Patrice, Directeur Général

ADAPEI Côte-d'Or
(Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales)
M. POISSON Bernard, Administrateur

Apprentis d'Auteuil
M. BARBAS Rémi, Directeur

Association Trisomie 21 Côte-d'Or
Mme MISSEREY Dominique, Administratrice, puis
Mme THEVENIN Catherine, Secrétaire adjointe

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) - Dijon
Mme TENENBAUM Françoise

PERSONNES MORALES DE LA NIÈVRE

ADAPEI de la Nièvre
(Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales)
Mme RAMIREZ Sylvie, Directrice PHAS, puis
M. MILADINOVIC Arnaud, Délégué régional

FOL de la Nièvre (Fédération des Œuvres Laïques)
Mme JOLLET Marie-France, Déléguée générale,
puis Mme LEBORGNE Aude, DRH ou
M. MARTIN Jérôme, directeur du Pôle hébergement

PERSONNE MORALE DE HAUTE-SAÔNE

ALEFPA
(Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie)
M. GARREAU Jean Paul, Directeur Territorial BFC,
puis Mme PIERRAT Caroline, Directrice du DITEP
Leconte de Lisle

PERSONNES MORALES DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

Association Les Papillons Blancs Bourgogne du Sud
M. FROMONT Thierry, Directeur Général

ADFAAH
(Association Départementale des Foyers d'Accueil pour Adultes Handicapés)
M. DELRIEU Laurent, Directeur Général

AMEC
Mme NDIBO Catherine, Directrice Générale

MUTUALITÉ FRANÇAISE DE SAÔNE-ET-LOIRE-SSAM
Mme DANIERE Sophie, Directrice du
Pôle Habitat et Accompagnement

PERSONNES MORALES DE L'YONNE

Association Charles de Foucauld
Mme BOUGEROLLE Sandrine,
Directrice Générale

Croix Rouge Française
Pôle Handicap Yonne
Mme DROUX Hélène, Directrice

Les instances du CREAI

COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES

M. ANGUE Martial
M. BUBBA Domenico
M. LACOUCHE Michel
M. MAÎTRE Jacques
M. NODIN Jacques
M. PERCHOT Ludovic
M. PETOT de MIN Patrick
M. QUARETTA Bernard

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF

Représentant l'ARS

M. COIPIET Jean Jacques, Directeur Régional, puis
Mme MARMIER Mathilde, Directrice Régionale
de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

Représentant le Ministère de la Justice

M. HOUDAYER Renaud, Directeur Interrégional de la
Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand Centre

AFPA (direction régionale)

Mme la Directrice

Conseil Départemental de Côte-d'Or

Mme COINT Emmanuelle, Conseillère Départementale

Conseil Départemental de la Nièvre

Mme GUYOT Justine, Conseillère Départementale

Conseil Départemental de Saône-et-Loire

Mme CANNET Claude, Conseillère Départementale

Conseil Départemental de l'Yonne

Mme FRASSETTO Elisabeth,
Conseillère Départementale

DREETS Bourgogne Franche-Comté

M. EURY Simon-Pierre, Directeur

IRTESS

M. ROPERS Philippe, Directeur, puis
Mme LEDUC SEGUIN Magali

Directrice du CREAI

Mme BIBOUDA Mathilde

Directrice adjointe du CREAI

Mme BOSSU Marielle

Représentante élue des salariés du CREAI

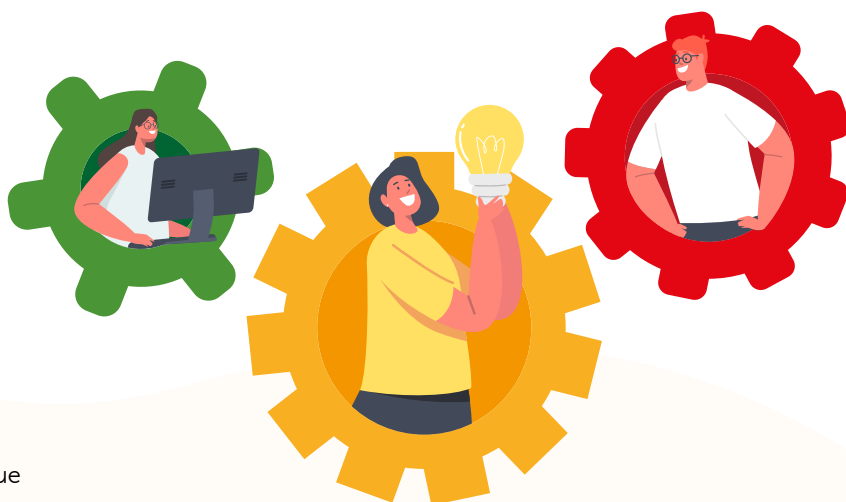
Mme DUBOIS Dominique, Conseillère technique



BUREAU DU CREAI (2025/2026)

M. MAÎTRE Jacques,
Co-Président
M. NODIN Jacques,
Co-Président
Mme NDIBO Catherine,
Vice-Présidente
M. FROMONT Thierry,
Secrétaire Général
Mme BOUGEROLLE Sandrine,
Trésorière
M. BUBBA Domenico,
Membre
Mme DANIERE Sophie,
Membre
M. DELRIEU Laurent,
Membre
M. LACOUCHE Michel,
Membre
M. PERCHOT Ludovic,
Membre

Les membres du bureau se sont réunis
deux fois et 4 Conseils d'Administration se
sont tenus au cours de l'année 2025.



Les instances du CREAI

L'implication dans les instances DE LA FÉDÉRATION DES CREAI - ANCREAI



En tant que Président de la fédération des CREAI, Jacques NODIN a participé à l'ensemble des réunions nationales (avec la DGCS et la CNSA notamment) pour la Fédération et assurer la pérennité des crédits pour les CREAI en région, avec un doublement des financements pour la fédération et les CREAI en 2025/2026, dont 50000 € pour chacun des CREAI pour remplir leurs missions de « lieu tiers ».

L'attribution de la subvention de fonctionnement de 50000 €, conformément au vote national en ce sens, vise à :

- garantir l'indépendance des CREAI dans la conduite de leurs travaux sur l'observation des besoins et de l'évolution de l'offre
- permettre aux CREAI d'apporter leur expertise dans les réunions de concertation (niveau local et national : CRSA, CESER, construction des schémas régionaux et départementaux, CNCPPH, HAS...)
- permettre aux CREAI de jouer leur rôle de « lieu tiers » en tant qu'organisation apprenante, en favorisant l'échange entre les secteurs et entre les acteurs, puis en capitalisant et diffusant les connaissances, innovations et bonnes pratiques, afin de favoriser la conduite du changement, dans cette période où ils sont nombreux et d'envergure.

Plus généralement, les CREAI apportent un regard constructif sur les politiques sociales et leur déclinaison sur les territoires, avec comme ligne directrice : favoriser l'autodétermination, renforcer le pouvoir d'agir et le respect de leurs droits de tous, et notamment des personnes en situation de vulnérabilité.

Mathilde BIBOUDA, directrice, et Marielle BOSSU, directrice adjointe, ont participé aux comités des Directeurs mensuels. Au total, l'équipe a consacré 35 jours de travail aux instances et échanges avec Fédération.

8 membres de l'équipe ont également participé au séminaire national des CREAI, qui se tenait, sur 2 jours, à Tours, en juillet 2025 et qui avait pour thématique : « La participation des personnes en situation de vulnérabilité aux missions d'intérêt général des CREAI ».

La commission stratégique fédérale sur la transformation de l'offre, composée de Présidents, de personnes qualifiées du CA de la fédération, directions et conseillers techniques de différents CREAI, a conduit des réflexions notables en 2025 dans le contexte de déploiement de la transformation de l'offre. Lucile AGENOR y participe et représente le CREAI BFC. La commission travaille en articulation avec un groupe de travail technique, composé de conseiller.e.s technique.s de l'ensemble des CREAI, permettant la mutualisation des ressources et la création d'une méthodologie d'accompagnement des organismes gestionnaires et des ESMS vers la transformation de l'offre médico-sociale.



Les instances du CREAI

Représentations, mandats du CREAI et PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL

Compte tenu de sa position et de ses différentes actions en région, le CREAI est régulièrement sollicité pour donner son point de vue, apporter sa contribution sur des sujets concernant l'évolution de la société inclusive et souvent pour le secteur social et médico-social et ses évolutions. Cela contribue également à façonner notre approche transversale du secteur de l'action sociale et des « ponts » à concevoir et à mettre en place entre les secteurs spécialisés et les structures de droit commun, afin de contribuer à l'émergence d'une société inclusive.

En 2025, nous avons été sollicités **27 jours** pour des conseils aux structures et temps de représentation.

Nous sommes également intervenus auprès des organismes suivants :

- **Participation de Lucile AGENOR au projet « Autonomos »** porté par le Pôle Gériatologique et d'Innovation (PGI), un living-lab portant sur le vieillissement des personnes en situation de handicap



- **Participation de Mathilde BIBOUDA, à la CRSA** : collège 6D (acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé) et à 3 commissions spécialisées.

→ **La commission spécialisée de l'offre de soins s'est réunie à 15 reprises.** La présence du CREAI à la commission spécialisée de l'offre de soins permet chaque fois que possible de rappeler la nécessaire prise en compte des particularités des personnes vulnérables, pour l'accès aux soins de ces publics ayant des besoins particuliers.

→ **La commission spécialisée portant sur les droits des usagers** a, quant à elle, siégé à 4 reprises. Elle permet de confronter et de partager les points de vue des différents acteurs associatifs impliqués dans notre région et de faire valoir leur prise en compte dans le cadre de la CRSA.

→ **Enfin, la commission spécialisée médico-social** a siégé à 1 reprise. Elle aborde les thématiques spécifiques au secteur. Le CREAI y apporte un éclairage technique et un retour sur les actions engagées.

- **Participation de Mathilde BIBOUDA au Comité Stratégique Régional e-santé de Bourgogne Franche-Comté**, piloté par l'ARS BFC et au Comité Stratégique du parcours handicap de l'ARS

Et, autant que possible, nous participons aux manifestations organisées par les associations et organismes gestionnaires de la région (assemblées générales, vœux, journées d'étude...).



Le CESER Bourgogne-Franche-Comté (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional) : Le CREAI dispose d'un siège au sein du collège 3. M. LACOUCHE en est le représentant en tant que personne qualifiée du CREAI BFC, administrateur au Bureau.



L'Acodège : Cette association a été constituée en 1985 pour reprendre la gestion des structures, auparavant gérées par le CREAI. De ce fait, le CREAI, dès l'origine, est parmi les associations adhérentes.

Jacques NODIN y représente le CREAI et siège au Conseil d'Administration.

Les instances du CREAI



Mathilde BIBOUDA est membre du Conseil d'Orientation de l'**EREBFC (Espace de Réflexion Éthique Bourgogne Franche Comté)**, collège des membres associés désignés en qualité de personnes ressources) et Fabrice GAUTHERON est son suppléant.



Le CNAHES : Le Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée veille à la préservation des données constituant la mémoire du secteur social et médico-social. La délégation Bourgogne-Franche-Comté y est active. Le CREAI est adhérent et, chaque fois que nécessaire, se fait le relais d'informations intéressant l'histoire de ce secteur.





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Ce rapport d'activité 2025 est structuré en trois parties :

- Une rétrospective des événements de l'année
- Une présentation par l'équipe, des différentes actions menées à travers nos 3 missions :
 - ↳ Études
 - ↳ Actions
 - ↳ Informations
- Un rapport d'orientations de la directrice et des 2 Co-Présidents, dressant les perspectives pour 2026

Evènements 2025

Rétrospective des ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

2025

10 mars 2025

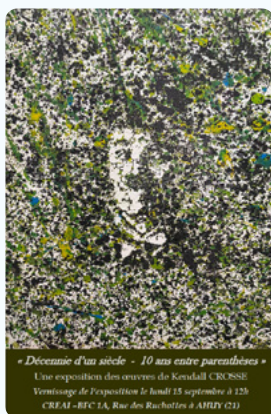
Vernissage de l'exposition des œuvres de Livio SAPOTILLE



15 septembre 2025

Vernissage de l'exposition des œuvres de Kendall CROSSE

Deux expositions, deux artistes, deux parcours.



En 2025, nous avons eu le plaisir d'accueillir les œuvres de deux artistes de la région, Livio SAPOTILLE (de mars à juillet) et Kendall CROSSE (à partir de septembre).

Depuis 2022, nos murs s'habillent en effet régulièrement d'œuvres extraordinaires, produites par des artistes qui ne le sont pas moins. Ces artistes

reconnus ou non par les milieux officiels ont la particularité d'avoir connu des situations de vulnérabilité,



Evènements 2025

d'avoir été accompagnés par des établissements ou services médico-sociaux ou de santé.

Ces accompagnements - occasions de rencontre avec des professionnels - sont souvent venus soutenir, border, aiguiller les pratiques de création des personnes. Ils ont permis ou facilité la création d'une *surface de projection* pour de telles œuvres : un espace transférentiel et institutionnel où ces artistes ont réalisé notre désir d'alchimiste le plus fou : *transformer le plomb en Art*.

C'est cette voix si singulière, plus rare et moins explicite, de personnes cherchant à *art-iculer* leur dire à la parole du Monde que nous cherchons, à cette occasion, à amplifier.

Ces expositions nous ont donné l'occasion d'organiser des vernissages, moments de rencontre et de partage entre artistes, partenaires, administrateurs, auxquels nous tenons et que nous tâchons d'ouvrir encore davantage.



14 mai 2025

Conférence-débat suite à l'Assemblée Générale

Nous avons organisé, comme chaque année, une conférence à la suite de notre Assemblée Générale, avec pour thème : « Accompagnant-es et accompagné-es : le pouvoir d'agir de chacun-e est l'affaire de toutes et tous ».

Nous avons eu le plaisir de recevoir comme intervenants :

- Florence Jablonski, Présidente de l'association « Nous Aussi »
- Adeline de Lépinay, Formatrice et Accompagnatrice de collectifs et d'associations
- Eric Porcher, Psychosociologue - Spécialiste du développement du pouvoir d'agir

26 août 2025

Journée de cohésion d'équipe

Cette année, la journée cohésion d'équipe a été placée sous le signe de la musique et du jeu, avec une matinée dédiée à un quizz musical et l'après-midi au sport et à la détente au lac d'Arc sur Tille.



Evènements 2025

27 au 29 août 2025

Formation de l'équipe au théâtre forum

Cette année, la formation collective a été dédiée au théâtre forum. Les conseillers techniques, chargés de mission, et la direction ont pu acquérir les bases et mettre en pratique le théâtre forum, afin de proposer de nouvelles modalités d'animation de leurs formations et interventions.

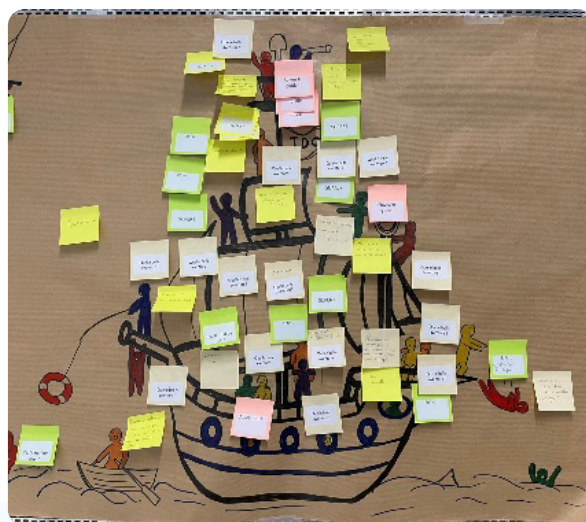


25 septembre 2025

Journée d'étude intitulée :

« De l'infusion à l'émulsion : L'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap se transforme ! Quels changements sur le terrain ? »

Cette 2^e édition de la journée d'étude annuelle sur la transformation de l'offre (TDO), en BFC, financée par l'ARS, a réuni 118 participants. L'occasion de croiser les regards, en présence de la CNSA et de faire le point sur les avancées en région.



21 novembre 2025

Moment convivial de clôture de la formation de formateur des intervenants pairs CREAI

En 2025, nous avons démarré la mise en place d'un pôle de 7 intervenants pairs pour faire évoluer notre offre de formation, à partir de janvier 2026. Ces intervenants pairs interviendront aux côtés des conseillers techniques sur certaines formations afin de les enrichir de leurs savoirs expérientiels. Ils ont bénéficié d'une formation de formateur fin 2025 pour les préparer à leur rôle et nous avons tenu à la clôturer par un moment convivial, en présence de l'équipe et de nos co-présidents, afin de symboliser leur intégration dans nos actions.



Evènements 2025

ÉVÉNEMENT DE SENSIBILISATION AUX HANDICAPS 20 novembre 2025

Actions dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées :

- Le 20 novembre 2025, le CREAI a mené une action de sensibilisation à la notion de handicap au sein de l'entreprise Corden Pharma de Chenôve (21). Construits et animés par 2 conseillers techniques et 2 intervenants pairs, différents ateliers ont permis tout au long de la journée de distiller des informations aux salariés de cette entreprise pharmaceutique mais également de travailler sur leurs représentations grâce à :
 - un QUIZZ sur la situation des personnes handicapées en France
 - un jeu sur l'identification des différents types de handicap
 - des ateliers immersifs de sensibilisation aux troubles visuels.
- L'équipe du CREAI s'est engagée dans le DuoDay et le DuoDay inversé. Dans le cadre d'une journée d'immersion en entreprise, ces dispositifs permettent à une personne en situation de handicap de découvrir un métier, en duo avec un professionnel volontaire et réciproquement. Notre équipe s'est donc prêtée à l'exercice durant la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées :
 - Karine a fait le DuoDay inversé, en allant découvrir le travail d'Anthony à l'ESAT AGEF de Nuits-Saint-Georges
 - Adeline, était en duo avec... Adeline, pour une journée au pôle administratif - Laura a passé une journée dans la peau d'une conseillère technique, avec Pauline et Arnaud
 - Magali a partagé le quotidien de directrice de CREAI avec Mathilde



Evènements 2025

6 décembre 2025

La semaine des handicaps de la Ville de Dijon

Le 6 décembre, à l'occasion de la semaine des handicaps organisée par la ville de Dijon, Lucile AGENOR et Charles RIGAUX ont animé un stand au Planétarium. Ce temps fut l'occasion pour les visiteurs d'être sensibilisés à la question de l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap, et de déguster quelques chocolats !



Nos actions

Nos actions à travers NOS TROIS MISSIONS

ÉTUDES ET PUBLICATIONS



La diversité de plus en plus grande des actions menées par le CREAI renforce son champ d'observation et, dès lors, son repérage et ses analyses de certaines problématiques de terrain, lui permettant ainsi de dégager, avec les acteurs concernés, les propositions d'évolution de l'offre et d'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité.

Que ce soit dans le secteur sanitaire, médico-social, éducatif, social, etc., le CREAI répond aux commandes d'études qui lui sont faites par les différentes administrations ou organismes gestionnaires à la recherche d'éléments d'analyse et de compréhension touchant les politiques sociales et leur mise en œuvre.

En 2025, nous avons consacré 68 jours de travail, aux travaux d'études présentés ci-après :

Étude nationale relative à la population des majeurs protégés : profils, parcours et évolutions

Réalisation : Dominique DUBOIS, conseillère technique

L'étude nationale conduite par la fédération des CREAI, à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), dresse un portrait actualisé de la population des majeurs protégés en France. L'objectif est de mieux cerner les profils, les parcours et les besoins de ces personnes, tout en décrivant les évolutions de leurs conditions de vie et de leur accompagnement. Le volet quantitatif concernait 20 départements dont la Côte d'Or, le Doubs et la Nièvre.

<https://ancreai.org/etudes/etude-relative-a-la-population-des-majeurs-protoges-profils-parcours-et-evolutions-2/>

Les violences sexistes et sexuelles dans les établissements handicap avec hébergement

Réalisation : Lucile AGENOR et Julien BARBOSA, conseillers techniques

Cette étude, réalisée dans le cadre du CPOM avec l'ARS, s'intéresse aux phénomènes de violences au sein des établissements handicap adulte avec hébergement en Bourgogne Franche-Comté. Plus spécifiquement, il

s'agit de s'intéresser aux violences sexistes et sexuelles en travaillant avec les victimes pour analyser ce qui a fait obstacle dans leurs parcours et ce qui a pu également les aider, notamment dans le cadre de démarches en justice.

La reconnaissance en tant que victime étant intimement liée à la problématique d'accès aux droits, au-delà de la conscientisation individuelle du statut de victime, se joue une partition collective dans la prise en compte de la parole et de la plainte par l'ensemble des acteurs (professionnels et membres de la direction, personnels de santé et hospitalier, force de l'ordre, associations d'aide aux victimes). Ainsi, la question des violences sexistes et sexuelles ne peut se penser en dehors du cadre global de la dynamique des violences en institution.

Ainsi, pour mener à bien cette étude, une méthodologie est mise en place pour rencontrer à la fois des personnes en situation de handicap, des professionnels et des membres de la direction pour saisir leurs représentations différenciées sur le genre et les violences sexistes ordinaires. L'analyse des entretiens permettra d'élaborer un questionnaire à destination des professionnels et des personnes accompagnées.

La publication de l'étude est prévue en septembre 2026.

Les jeunes adultes en situation de handicap relevant de l'amendement Creton en Bourgogne-Franche-Comté

Réalisation : Isabelle GERARDIN, conseillère technique

En 2025, le CREAI a traité pour la deuxième année consécutive l'enquête menée auprès des 8 MDPH sur les jeunes relevant de l'amendement Creton. Au plan régional, d'après les données collectées, il y a autant de jeunes concernés (253) qu'en 2024. À l'échelle départementale en revanche, certains départements ont vu le nombre de jeunes adultes diminuer quand d'autres au contraire ont connu une forte augmentation.

Le fait que cette étude soit menée 3 années consécutives dans le cadre du CPOM avec l'ARS permet de suivre les évolutions tant sur le nombre de personnes concernées que sur le type de réponse attendue.

Il constitue l'un des indicateurs de la transformation de l'offre. L'enquête sera reconduite en 2026.

Nos actions

Diagnostic territorial partagé portant sur le déploiement des mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) en Bourgogne Franche-Comté

Réalisation : Dominique DUBOIS, conseillère technique

Le CREAI a réalisé cet état des lieux à la demande de la DREETS BFC.

Les MJAGBF sont unanimement reconnues comme efficaces pour stabiliser les conditions de vie des enfants. L'enjeu est de positionner clairement la MJAGBF dans les parcours de protection de l'enfance, en renforçant les interfaces entre CD, ASE, magistrats, services exerçant les mesures et financeurs (CAF et MSA). L'articulation avec les autres mesures de protection de l'enfance reste fragile, malgré de nombreuses doubles mesures. La MJAGBF peut jouer un rôle clé dans la prévention des placements, la sécurisation des retours en famille et la réduction des ruptures de parcours. Elle constitue un outil stratégique de prévention encore sous-exploité.

https://www.creaibfc.org/wp-content/uploads/DTP_MJAGBF.pdf

Développer les habiletés sociales pour favoriser l'inclusion : une injonction paradoxale ? Les cahiers de l'actif, 2025/2, n° 586-587, Éditions « éditions actif », pages 9 à 22

Réalisation : Lucile AGENOR, Julien BARBOSA, Pauline PAYRASTRE et Charles RIGAUX, conseillers techniques

Dans cet article, le CREAI interroge le concept d'habiletés sociales au prisme de l'inclusion : en quoi le développement des habiletés sociales ne peut-il pas être le seul levier en matière d'inclusion, et surtout ne peut pas être envisagé s'il est déconnecté d'une réflexion systémique et collective, au risque de quelques glissements possibles ? Cet article s'appuie en partie sur l'étude publiée en 2024 par le CREAI (AGENOR & Payrastre 2024).

<https://www.creaibfc.org/wp-content/uploads/404-10-1.pdf>

La participation des personnes en situation de vulnérabilité aux actions du CREAI BFC : quels cheminements ? Quels constats ? Quelles perspectives ?

Réalisation : Marielle BOSSU, directrice adjointe, Pauline PAYRASTRE, conseillère technique

Cet article propose de présenter de manière synthétique les actions menées pour et/ou avec les personnes en situation de vulnérabilité au sein du CREAI, en mettant en exergue le cheminement et les interrogations, les points de difficultés et les perspectives de l'équipe. L'objectif de cet article, pour le CREAI et pour tout lecteur, est de pouvoir s'appuyer sur cette expérience afin de penser et faire en sorte d'améliorer la participation des personnes accompagnées dans les ESSMS et dans la société.

<https://www.creaibfc.org/wp-content/uploads/401-01-1.pdf>



Nos actions

ACTIONS



Cette partie est composée de nos travaux portant sur :

- L'animation de la réflexion que nous menons en région à travers nos 11 commissions régionales
- Les formations, appuis aux acteurs et pilotages de dispositifs, les actions dans le cadre du CPOM avec l'ARS et celles avec la DREETS
- Notre mission d'information

ANIMATION DE LA RÉFLEXION EN RÉGION

L'animation régionale est une part fondamentale de l'activité du CREAI contribuant à son ancrage régional. Elle passe notamment par l'organisation de 11 commissions régionales, lesquelles peuvent donner lieu à d'autres pistes de travail, journées d'étude, élaboration d'outils d'information...

Les 11 commissions régionales (208 PARTICIPATIONS – 21 RÉUNIONS)

Chaque commission s'est réunie de 1 à 3 fois dans l'année. Son programme de travail a été établi en fonction des événements législatifs et sociaux en lien avec les publics concernés, les établissements et services, dans le contexte des politiques sociales en vigueur ou en cours d'élaboration. C'est un lieu d'échange et de prise de recul pour les professionnels qui y participent. Il permet, d'une part, de faire évoluer les pratiques des équipes et le fonctionnement des structures d'accompagnement

et d'accueil, et, d'autre part, d'observer des problématiques à approfondir, à analyser et faire connaître aux acteurs et décideurs impliqués.

**Nous avons enregistré
208 participations,
dans le cadre
des 21 réunions
organisées en 2025.**

Les commissions régionales ont mobilisé 31 jours de travail au sein de l'équipe du CREAI BFC (préparation, animation, comptes rendus, gestion des inscriptions).



Nos actions



COMMISSIONS THÉMATIQUES ADULTES

ESAT

Animation : Arnaud SENNEPIN

Correspondant : Jordan LHUILLIER

Réunion 1 (20/06/2025)

Communication Alternative Augmentée (CAA), Facile à Lire et à Comprendre (FALC), etc..., quels sont les outils de communications permettant une plus large accessibilité des informations ? Quels sont ceux mis en place et comment sont-ils utilisés dans les ESAT.

TOTAL DE 13 PARTICIPANTS

ESAT (DIRECTEUR)

Animation : Arnaud SENNEPIN

Correspondant : Corinne REDERSDORFF

Réunion 1 (18/03/2025)

Thématique en 2 temps :

- Retour sur les indicateurs complémentaires proposés à l'ARS pour validation.
- Retour d'expériences de mise en œuvre des mesures du plan de transformation et échanges avec l'ARS.

Réunion 2 (07/10/2025)

- Modalités de calcul du taux d'occupation.
- Marchés publics, partenariats avec les acteurs du monde économique, comment diversifier et développer l'activité ?

TOTAL DE 14 PARTICIPANTS

HANDICAP D'ORIGINE PSYCHIQUE (ADULTES)

Animation : Fabrice GAUTHERON

Réunion 1 (27/06/2025)

Comment penser l'insertion – professionnelle ou autre... - pour les personnes en situation de Handicap d'Origine Psychique ?

Réunion 2 (21/11/2025)

Le champ de l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap psychique : Quelle histoire ? Quelles représentations ? Pour quelles pratiques professionnelles ?

TOTAL DE 18 PARTICIPANTS



COMMISSIONS THÉMATIQUES ENFANTS

DIME

Animation : Lucile AGENOR

Réunion 1 (13/03/2025)

Dossier Usager Unique (DUI) : facilitateur ou contrainte

Réunion 2 (02/07/2025)

Nouveaux métiers, nouvelles formations? Faire le lien entre les attentes des ESMS et la formation initiale

Réunion 3 (03/10/2025)

Nouveaux métiers: pourquoi faire?

TOTAL DE 20 PARTICIPANTS

HANDICAP ENFANT - PROTECTION ENFANCE

Animation : Dominique DUBOIS

et Isabelle GERARDIN

Réunion 1 (07/04/2025)

Comment travailler ensemble au quotidien pour accompagner les enfants en situation de double vulnérabilité ?

TOTAL DE 17 PARTICIPANTS

PROTECTION DE L'ENFANCE

Animation : Dominique DUBOIS

Correspondant : Antoine CHAUVEL

Réunion 1 (18/04/2025)

Penser des indicateurs d'intervention pour les mesures à domicile

Réunion 2 (20/10/2025)

Requalification des PEAD en AEMO renforcée avec possibilité d'hébergement : un levier pour repenser les actions à domicile

TOTAL DE 18 PARTICIPANTS



Nos actions



COMMISSIONS TRANSVERSALES

ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Animation : Julien BARBOSA

Réunion 1 (14/02/2025)

L'impact du développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées sur les pratiques professionnelles

Réunion 2 (13/06/2025)

L'impact du développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées sur les pratiques professionnelles (suite)

Réunion 3 (10/10/2025)

Dossier informatisé : quelles incidences sur les pratiques professionnelles ?
+ Les IP : quoi, quand et comment transmettre ?

TOTAL DE 46 PARTICIPANTS

CADRES INTERMÉDIAIRES DE DIRECTION

Animation : Dominique DUBOIS

Réunion 1 (14/02/2025)

Comment accompagner les équipes à l'accompagnement de la vie intime, amoureuse et sexuelle des personnes vulnérables ?

TOTAL DE 14 PARTICIPANTS

DG ET DIRECTEURS DE PÔLES

Animation : Mathilde BIBOUDA

Réunion 1 (04/11/2025)

Relance de la commission - et si on voyageait ?

TOTAL DE 6 PARTICIPANTS

QUALITICIENS

Animation : Lucile AGENOR

Réunion 1 (12/02/2025)

DPO et RGPD : que faire et comment ?

Réunion 2 (04/06/2025)

L'IA dans l'accompagnement médico-social

Réunion 3 (16/10/2025)

Faire vivre la démarche qualité : quel fonctionnement pour quelle structure ?

TOTAL DE 25 PARTICIPANTS



COMMISSIONS THÉMATIQUES ENFANTS ET ADULTES

HANDICAP

Animation : Isabelle GERARDIN

Réunion 1 (15/04/2025)

Comment diffuser une culture de l'autodétermination au sein des ESMS ? Échanges à partir du retour d'expérience présenté par madame Trouleau (Vyv3)

Réunion 2 (29/09/2025)

Autodétermination au quotidien : partager, questionner, adapter nos pratiques.

TOTAL DE 17 PARTICIPANTS

**Soit un total de
208 participants
pour un total de
21 réunions**



Nos actions

FORMATIONS, APPUIS MÉTHODOLOGIQUES ET CONSEILS AUX ACTEURS

Le développement de l'offre de formations et d'appuis méthodologiques

En 2025, le CREAI c'est :



L'équipe du CREAI a, par ailleurs, réalisé **77 jours d'appui méthodologique**.

Ce qui a représenté **993 jours de travail** au sein de l'équipe du CREAI, soit **28 % de l'activité**.

Les personnes en situation de vulnérabilité et leurs proches aidants ont représenté, en 2025, **12 % de nos stagiaires en formation**.

91 % des répondants aux questionnaires de satisfaction ont aimé ce qui a été proposé en formation

Chaque conseiller technique par sa formation, ses expériences, est responsable de différents thèmes mentionnés dans notre catalogue de formations et d'appuis méthodologiques actualisé chaque année.

L'ensemble des sessions réalisées en 2025 sont regroupées dans le graphique ci-dessous par grandes thématiques. Les fiches formations détaillées sont disponibles dans [le catalogue en ligne](#).



Nos actions

Précisons que le CREAI accompagne chaque année des structures dans la **réécriture de leur projet associatif, d'établissement, de service ou de pôle**. Il propose dorénavant systématiquement à ces structures de s'appuyer, si elles le souhaitent, sur les nomenclatures Serafin PH pour, d'une part, rendre compte des besoins de la population accueillie/accompagnée et d'autre part présenter ses prestations.

En complément des formations organisées au sein des établissements et services, le CREAI développe une offre de **formation inter-structure** sur certaines thématiques. Ces formations favorisent le partage d'expériences et la réflexion transversale entre professionnels de la région issus d'horizons différents. Elles permettent également de confronter les différentes pratiques professionnelles.

Les 6 formations inter-structures 2025 ont porté sur les thématiques suivantes :

- Promouvoir la **bientraitance**
- Prévenir et faire face aux **violences** émanant de personnes accompagnées
- Formation des référents Access'VAE
- Sensibilisation à la notion et à l'approche du **handicap**
- Accompagner la **Vie Amoureuse et Sexuelle** des personnes vulnérables
- La relation dans l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques

Il est à noter que le CREAI réalise par ailleurs un certain nombre de ses actions (formations, appuis méthodologiques, pilotage de dispositifs,...) dans le cadre du CPOM (2024/2026) conclu avec l'ARS, d'appels à projets portés par des financeurs ou des organismes gestionnaires, que nous allons présenter par la suite. Nous présenterons également les actions menées en lien avec des partenaires régionaux.

L'accompagnement de pôle et de territoire dans la transformation de l'offre médico-sociale

Depuis avril 2025 et pour une durée prévue de 18 mois, le pôle enfance de Vyv3 est accompagné vers sa transformation de l'offre. Cet accompagnement repose sur 5 étapes :

- Créer une démarche de conduite au changement auprès de l'équipe professionnelle, de l'équipe cadre et du CVS
- Définir des parcours d'accompagnement modulaire, en fonction des besoins d'accompagnement, du territoire et des compétences professionnelles
- Comprendre les enjeux de la transformation de l'offre d'accompagnement reposant sur le principe de subsidiarité, le droit des personnes accompagnées et le développement du pouvoir d'agir

- Réaliser un autodiagnostic de la situation actuelle et identifier les axes d'amélioration à court, moyen et long termes

En 2025, 15 jours d'accompagnement ont été réalisés à la fois auprès des équipes professionnelles, de l'équipe cadre, des familles, des jeunes accompagnés et des partenaires du territoire.

Mise en place d'un pôle d'intervenants pairs dans notre offre de formation

En 2025, nous avons démarré la mise en place d'un pôle d'intervenants pairs pour faire évoluer notre offre de formation à partir de janvier 2026. Ces intervenants pairs interviendront aux côtés des conseillers techniques sur certaines formations afin de les enrichir de leurs savoirs expérientiels. Voici les thématiques clés :

- Le pouvoir d'agir et l'autodétermination
- La relation dans l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques
- L'intervention à domicile pour des personnes ayant des troubles psychiques
- La sensibilisation à l'approche et la notion de handicap
- Les droits des personnes en situation de handicap accompagnées par des ESSMS.

Ce pôle est composé de 7 intervenants pairs. Ils ont bénéficié d'une formation sur l'animation de formation fin 2025 pour les préparer à leur rôle.



Nos actions

Les réalisations en lien avec l'ARS Bourgogne Franche-Comté

Les actions menées dans le cadre de notre CPOM avec l'ARS (2024 – 2026), dont le portage de projets – hors études et formations

Les actions menées dans le cadre de notre CPOM avec l'ARS et du portage de projets pour l'ARS, ont représenté, en 2025, 969 jours de travail au sein de l'équipe, soit 27 % de l'activité.



Accompagner la stratégie de transformation de l'offre médico-sociale et ses impacts territoriaux

Formations des personnes accompagnées par les ESMS, des administrateurs et des proches aidants aux évolutions en cours dans le secteur du handicap

Réalisation : Isabelle GERARDIN, conseillère technique

Cela fait à présent 5 ans que nous proposons des formations sur la transformation de l'offre auprès des personnes accompagnées par les ESMS, des membres du Conseil d'Administration et des représentants des familles.

2 sessions de formation ont été assurées en 2025 (1 dans le Territoire de Belfort et 1 dans le Jura). 18 personnes en situation(s) de handicap, 4 administrateurs, **2 familles et 2 professionnels de soutien** ont ainsi pu bénéficier de cette formation. Les temps d'échanges sont toujours très riches en raison du croisement des regards et des points de vue entre :

- Les personnes accompagnées avec leurs témoignages sur ce qu'ils vivent, sur leurs attentes, leurs questionnements
- Les familles sur leurs craintes mais aussi leurs attentes
- Les membres du CA sur leurs orientations, leurs valeurs
- Les professionnels de soutien sur leurs postures, leur vécu de l'accompagnement

Cette formation permet d'informer toutes les parties prenantes des évolutions en cours dans les politiques publiques du handicap et d'aider chacun à comprendre en quoi et comment il est concerné et ce qu'il peut faire de la place qu'il occupe.

Dispositif START – « Service Territorial d'Accès des Ressources Transdisciplinaires »

Réalisation : Pauline PAYRASTRE, conseillère technique



Le programme START dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND) vise à :

- Actualiser et décloisonner les savoirs sur les TND
- Améliorer et soutenir l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement et du soin, des enfants et des adultes présentant des TND
- Impulser de nouveaux modes de coopération en territoires dans le champ des TND

START est déployé depuis 2022 en région et contient 2 volets : 1 volet formation et 1 volet communauté de pratiques professionnelles (CoP).

En 2025, START a poursuivi son déploiement avec 4 nouvelles sessions de formation départementales ou interdépartementales : 39/25, 58, 21, 70/90. **Au total, ce sont 55 professionnels formés : 1,8 %** issus du secteur sanitaire et **98,2 %** issus du secteur médico-social. Les champs enfance et adulte handicap se sont majoritairement mobilisés dans le cadre de ce programme : DAME, DITEP, CMPP, ESAT, EANM, EAM, PCPE, EMA TSA, etc.

Nos actions

En 2025, 3 journées de retours d'expériences se sont déroulées et ont ainsi clôturé les sessions de formation démarrées en 2024 pour la Haute-Saône, la Nièvre et la Saône-et-Loire. **Cela a représenté 41 professionnels de 17 structures, essentiellement issus du secteur enfance et handicap adulte.**

Le bilan de ces 5^e journées permet notamment d'identifier les apports de START pour les participants : un socle commun de compréhension, une meilleure connaissance des outils d'évaluation et d'intervention, un changement de posture amorcée, l'importance du travail en réseau et une attention portée aux transitions.

La mise en œuvre de la CoP START a également démarré en 2025 avec des séances de co-développement. La CoP s'est réunie lors de **4 séances de travail** prenant appui sur des situations concrètes, et permettant ainsi l'éclairage entre pairs de différentes fonctions, structures et territoires. Cette CoP a permis de **réunir 8 professionnels issus du secteur médico-social et sanitaire**. Ce travail est à poursuivre en 2026.



→ Session START en Saône-et-Loire - novembre 2024

Groupe de travail régional sur la transformation de l'offre : secteur enfant et secteur adulte

Réalisation : Lucile AGENOR et Isabelle GERARDIN, conseillères techniques

Dans la période actuelle de transformation de l'offre médico-sociale, les établissements et services du secteur handicap sont appelés à se renouveler pour proposer un accompagnement en dispositif dans le secteur enfants (DIME, DITEP, DAME,...) et adultes.

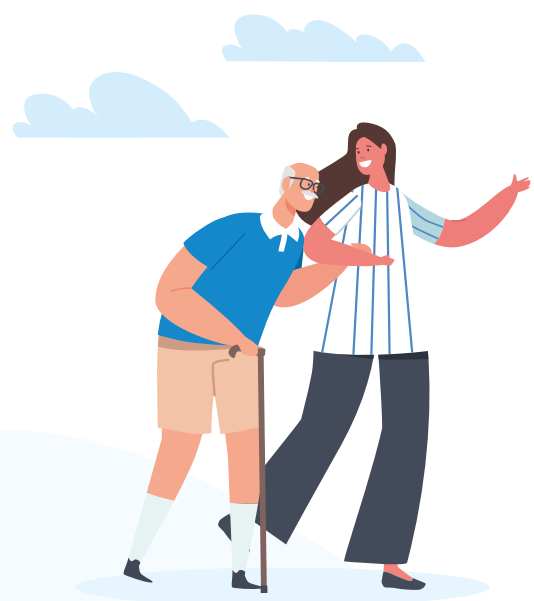
Le passage d'une logique de places à une logique de parcours implique une réorganisation et une ré-articulation des établissements et services. On observe une hétérogénéité des situations. En effet, l'absence de cahier des charges demande aux ESMS de façonner leurs propres organisations, sans toujours avoir pris en compte l'ampleur des domaines à travailler. Une sélection des professionnels intéressés et une méthodologie d'accompagnement a été construite par le CREAI autour de **4 journées** qui aborderont les thématiques de définition, de pratiques professionnelles et managériales, d'ancrage territorial et d'analyse des besoins. **2 groupes de travail sont prévus en 2026.**

IRTESS

Réalisation : Lucile AGENOR, conseillère technique

Les étudiant.e.s du secteur médico-social, en tant que futurs professionnels, sont directement concernés par la transformation de l'offre médico-sociale. Celle-ci implique une transformation des structures, des postures et des objectifs d'accompagnement. Ainsi, l'intervention auprès des étudiant.e.s a permis de faire le lien entre leurs observations en stage, les contenus de formation (autodétermination, inclusion) et l'évolution des politiques publiques d'accompagnement.

Au total, près de 230 étudiant.e.s étaient présents.



Nos actions

Axe 2

Travailler avec les acteurs de droit commun pour rendre la société plus inclusive

Appui aux Plateformes d'accompagnement et de répit (PFR) sur l'ouverture aux personnes handicapées

Réalisation : Pauline PAYRASTRE, conseillère technique

Face au constat d'épuisement, les plateformes de répit (PFR) ont pour objectif d'apporter un soutien aux proches aidants, en adéquation avec leurs besoins. Dans le cadre de leur ouverture au champ du handicap, le CREAI a poursuivi son appui aux professionnels de ces PFR en 2025.

Après concertation avec la coordinatrice régionale des PFR et des coordinateurs au sein de chaque PFR, **2 sessions** de formation sur la thématique du travail avec les proches aidants dans le champ du handicap psychique et mental ont été proposées.

Ces **2 sessions** étaient à destination des professionnels exerçant directement au sein des PFR ou dans des associations partenaires pour le relai à domicile.

Chaque session comptait 3 jours de formation : 2 jours consécutifs et 1 jour quelques mois plus tard pour échanger sur ce que les 2 premiers jours de formation auront permis de mettre au travail du côté des participants. Les 2 derniers jours auront lieu en 2026.

Ces sessions ont réuni 18 participants au total issus des départements de la Côte d'Or, de la Saône-et-Loire, du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort.

Axe 3

Favoriser l'accès à l'école pour tous, ainsi que l'accès à l'emploi des personnes handicapées

Animation d'un réseau régional des UEMA et UEEA et analyse d'une synthèse régionale des rapports d'activité de ces unités

Réalisation : Isabelle GERARDIN et Sonia KRUGER, conseillères techniques

Dans une logique de simplification des démarches de reporting, l'ARS a demandé aux ESMS porteurs d'une UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) ou d'une UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme) de renseigner une fiche synthétique sur l'activité de l'unité, à joindre au rapport d'activité de leur structure. Cette fiche comprend beaucoup moins d'indicateurs que ceux sur lesquels le CREAI avait travaillé l'année précédente et ne porte pas sur la même période (année scolaire au lieu de l'année civile), ce qui n'a pas permis de faire de comparaisons avec l'année précédente. **4 unités nouvelles ont été créées.**

L'analyse des données met en évidence le rôle joué par les UEMA dans l'accompagnement des enfants en classe ordinaire **dans 1/3 des cas**. La réorientation vers une classe ordinaire semble toujours aussi difficile en sortie d'UEEA eu égard au profil des élèves orientés.

Les résultats ont été discutés avec le groupe de travail qui s'est réuni avant la restitution, ce qui a permis d'apporter des compléments d'information sur l'activité de ces unités. Le groupe a en outre poursuivi son travail de conception d'outils partagés.



Nos actions

Appui à la mise en place d'un réseau régional des EMAS et analyse d'une synthèse régionale des rapports d'activité

Réalisation : Isabelle GERARDIN et Sonia KRUGER, conseillères techniques

Comme pour les UEMA et UEEA, les porteurs des EMAS (Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation) avaient à renseigner en 2025 un questionnaire simplifié conçu par l'ARS en lieu et place de la grille de recueil conçue et utilisée par le CREAI les années précédentes.

Les résultats de l'analyse des données remontées montrent que les EMAS ont bien identifié et investi leur mission d'appui ressource. Cependant, l'arrivée du Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) en Côte d'Or, territoire préfigurateur, a suscité des interrogations.

Une réunion de travail entre les porteurs d'EMAS et les conseillers techniques de l'Éducation Nationale a permis d'aborder les questions de l'articulation entre ce nouveau dispositif et les EMAS. Au cours de la même réunion, une présentation de la synthèse des rapports d'activité a été présentée et discutée.

En 2026, avec le déploiement des PAS, le rôle et la place de chacun dans le paysage de l'école inclusive sera au cœur de la réflexion.

Animation d'un réseau régional du dispositif « un éducateur dans l'école » et réalisation d'une synthèse régionale des rapports d'activité de ces dispositifs

Réalisation : Isabelle GERARDIN et Sonia KRUGER, conseillères techniques

Là encore, les porteurs de ces dispositifs ont été invités, par l'ARS, à renseigner un formulaire simplifié pour rendre compte de leur activité. L'analyse met en évidence le rôle que ce dispositif joue en matière de continuité des parcours scolaires.

À l'occasion d'une réunion du groupe de travail, les participants ont poursuivi la rédaction d'une fiche de poste de l'éducateur spécialisé dans le cadre de ce dispositif propre à la région. Cette réunion a également été l'occasion d'apporter des éclairages plus qualitatifs sur l'analyse de certaines données. **En 2026 il s'agira de construire les outils institutionnels permettant de consolider ce dispositif.**

Analyse régionale annuelle des rapports d'activité harmonisés des DAR

Réalisation : Isabelle GERARDIN et Sonia KRUGER, conseillères techniques

Les DAR (dispositifs d'Auto-Régulation) constituent une approche pédagogique innovante visant à favoriser l'inclusion scolaire des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme ou autres troubles du neurodéveloppement à partir d'une équipe pluriprofessionnelle d'autorégulation.

En Bourgogne Franche-Comté, il y avait 4 DAR en 2025 (de l'élémentaire au collège).

Le CREAI avec les porteurs a eu pour mission de construire un recueil d'indicateurs utiles pour rendre compte de l'activité de ces dispositifs. Il a été renseigné pour la première fois cette année et une synthèse des résultats a été présentée aux porteurs ainsi qu'à l'ARS et à l'Éducation Nationale.

L'analyse a montré que l'Autorégulation a permis aux enfants concernés de rester dans leur classe tout en prenant en compte leurs besoins spécifiques mais n'a concerné que des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme

En 2026, il conviendra de veiller à ce qu'il bénéficie à l'ensemble du public ciblé par le cahier des charges.

Analyse régionale globale des indicateurs de mesure du Plan de transformation des ESAT

Réalisation : Arnaud SENNEPIN, conseiller technique

Comme en 2024, l'ARS Bourgogne Franche-Comté a confié au CREAI l'analyse des rapports de suivi des indicateurs de mise en œuvre du plan de transformation, rempli par les ESAT au 30 avril 2025 et compilés au niveau national par la Plateforme de l'inclusion. L'analyse de ces données quantitatives donnera lieu au 1^{er} trimestre 2026 à une note de synthèse et à une restitution régionale, qui intégrera également un recueil de données qualitatives, mené dans le cadre d'un groupe de travail, autour d'indicateurs définis par l'ARS et le CREAI comme « sensibles ».

Animation de sessions de formation à destination des travailleurs d'ESAT sur le Plan de Transformation des ESAT

Réalisation : Arnaud SENNEPIN, conseiller technique

4 sessions de la formation « La réforme des ESAT : qu'est-ce que cela change pour vous ? » ont été réalisées en 2025 en inter-établissements :

- les 22 et 23 janvier à Lons-le-Saunier,
- les 14 et 15 mai à Nevers,
- les 3 et 4 septembre à Vesoul,
- les 2 et 3 décembre à Tournus.

37 travailleurs d'ESAT (pour la plupart membres du CVS ou délégués) y ont participé, accompagnés par 10 professionnels. Ils s'ajoutent aux 34 travailleurs et 9 professionnels déjà formés en 2024 (dans le 21-25-89).

Ces 2 jours de formation, au regard des questionnaires de satisfaction (**99 % de très satisfaits**) remplis par les participants, apparaissent comme instructifs (apportant des informations nouvelles) et adaptés (en termes de rythme et de supports d'animation). Ces représentants des travailleurs ainsi formés auront pour objectif de transmettre les informations à leurs collègues au sein de leurs établissements

Nos actions

Axe 4

Favoriser la participation et l'exercice de la citoyenneté des personnes en situation de handicap

Consolider le fonctionnement des Groupes d'Entraide Mutuelle

Réalisation : Fabrice GAUTHERON, conseiller technique et un intervenant-pair

Cette action, initialement prévue sous un format « formation », a été co-construite avec un intervenant-pair dont l'expérience au sein d'un GEM a été précieuse. Pour en rendre l'accès plus facile aux administrateurs des GEM de Bourgogne Franche-Comté, il a été convenu avec l'ARS que cette action évoluerait vers des « forums » départementaux.

En 2025, deux forums ont eu lieu (Jura et Saône-et-Loire) et ont regroupé à chaque fois une vingtaine d'administrateurs de GEM.

Ils ont permis d'apporter des outils concrets aux participants afin de renforcer les principes d'autodétermination, de participation sociale portés par les GEM et d'aider les professionnels dans l'animation de ces collectifs.

Appui technique auprès d'ESMS pour l'élaboration d'actions en faveur de l'autodétermination des personnes accompagnées

Réalisation : Fabrice GAUTHERON, conseiller technique

L'année 2025 a permis de poursuivre cet appui technique qui se clôturera avec une Journée d'Étude régionale en 2026.

Pour rappel, cette action s'appuie sur :

- Un Comité de Sélection et de Suivi (regroupant personnes accompagnées, professionnels du secteur médico-social et du champ associatif, chercheurs, ARS et conseillers techniques du CREAI BFC) qui a construit les critères de sélection des candidatures pour un groupe de travail et réalisé la sélection des ESMS. Ce Comité a pris à son compte en 2025 une fonction d'appui à l'organisation de la Journée d'Étude. **3 réunions ont eu lieu en 2025.**
- Un Groupe de Travail qui regroupe les 5 ESMS sélectionnés (groupes mixtes de personnes accompagnées et de professionnels) pour développer des actions en faveur de l'autodétermination des personnes. **Une journée de travail a eu lieu en 2025.**
- Des appuis méthodologiques aux projets auront lieu dans chaque établissement ou service concerné au deuxième semestre 2026.

- Une journée d'étude pour mettre en valeur les réalisations de ces établissements et partager avec les ESMS régionaux les enseignements de ces travaux. **Elle aura lieu le 26 novembre prochain à la Maison-Phare à Dijon.**

Formation à destination des personnes accompagnées « Mieux connaître mes droits »

Réalisation : Dominique DUBOIS, Isabelle GERARDIN, conseillères techniques

8 sessions de formation se sont tenues en 2025. Faute de candidats dans certains départements, 3 sessions ont été proposées en Côte d'Or où la demande était forte (dont une dans le nord du département). Ces sessions sont financées par le biais du CPOM.

Elles ont réuni **103 participants dont 83 personnes en situation(s) de handicap**. Certains groupes ont rassemblé un public très divers (par exemple jeunes d'IME et adultes adhérents de GEM ou adultes en foyer et adhérents de GEM), ce qui a enrichi les échanges sur les expériences vécues selon le type de logement, d'accompagnement, etc.

Les stagiaires apprécient de trouver dans ces formations l'occasion de poser des questions sur leur situation personnelle, de rencontrer d'autres stagiaires et de comparer ce qui se fait ailleurs en matière de respect de leurs droits. Les scénettes et vidéos présentées sont généralement très appréciées car elles reprennent des situations qu'ils sont souvent amenés à vivre.

Nos actions

Axe 5

Améliorer la santé et renforcer l'accès à la prévention pour les personnes en situation de handicap

Pilotage et animation du programme régional vie amoureuse et sexuelle et handicap

Réalisation : Dominique DUBOIS, Charles RIGAUX conseillers techniques, Nastasia MONCHICOURT, responsable de projets

Le CREAI, le CICS et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté se sont associés pour réaliser un programme régional d'éducation pour la santé relatif à la vie amoureuse et sexuelle des personnes handicapées. Ce programme est majoritairement financé par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté et chaque établissement participe au programme à hauteur de 2000 €.

Le programme comprend 4 étapes :

- Étape 1 : 1 journée de formation des cadres
- Étape 2 : 2 jours de formation des praticiens (ES, ME, ASS, psychologues, IDE...)
- Étape 3 : 5 jours de formation pour les 2 ou 3 professionnels de chaque structure concernée qui se seront portés volontaires pour animer des groupes d'éducation à la sexualité à l'issue du programme
- Étape 4 : 1 journée de supervision, après l'animation des premières séances d'éducation à la sexualité, à destination de ces mêmes animateurs

La finalité de ce programme est donc de former des intervenants en éducation à la sexualité au sein des établissements et services médico-sociaux de la région. Cependant, le programme prévoit également lors des deux premières étapes une formation auprès des cadres et une auprès des praticiens de chaque structure afin de garantir autant que possible une réflexion institutionnelle autour de la question de l'accompagnement à la vie amoureuse et sexuelle des personnes accompagnées par les ESMS.

Le CREAI est en charge des formations des ESMS des territoires bourguignons et le CICS des ESMS des territoires francs-comtois.

En Bourgogne, en 2025, la troisième session du programme s'est poursuivie avec la fin de l'étape 2, l'étape 3 et l'étape 4 concernant le secteur adulte. 15 personnes ont été formées à animer des groupes d'éducation à la sexualité. 15 ont pu bénéficier de la journée de retour d'expérience (étape 4); tous ont mis en place des groupes d'éducation à la sexualité dans leurs établissements ou services.

La cinquième session a également commencé en 2025, avec la même méthodologie : un webinar de présentation en juin et une sélection des candidats en octobre. 5 établissements du secteur handicap adulte ont été retenus en Bourgogne. **La première étape a eu lieu le 27 novembre 2025. Les étapes suivantes auront lieu entre janvier et décembre 2026.**

Formation référents Vie affective et sexuelle

Réalisation : Charles RIGAUX, conseiller technique

Comme en 2024, deux sessions de formation pour les référents VAS se sont déroulées, à Dijon. Deux formations distinctes sont ainsi proposées : une formation de 3 jours pour les professionnels qui souhaitent bénéficier d'une formation sur la thématique de la vie affective et sexuelle sur deux jours puis une journée sur le rôle de référent; la deuxième se déroule sur une journée et propose un focus uniquement sur le rôle de référent VAS, ses actions, etc. **Deux prochaines sessions seront organisées en 2026, à Besançon.**



Nos actions

Les projets pilotés par le CREAI à la demande de l'ARS

Appui Ressource régional des facilitateurs de choix de vie en Bourgogne Franche-Comté

Réalisation : Karine JOBARD-GAROU, chargée de mission Appui Ressource régional

Facilitateurs de choix de vie Dispositif d'Appui à l'Autodétermination

Depuis la fin de l'année 2023, huit Dispositifs d'Appui à l'Autodétermination (DAA) ont été déployés en Bourgogne Franche-Comté, à raison d'un dispositif par département. Depuis deux ans, l'ARS accompagne ce déploiement à l'échelle régionale par le financement d'un Appui Ressource régional, porté par le CREAI.

Missions réalisées en 2025

Les actions menées en 2025 se sont articulées autour des axes suivants :

- **Poursuite du déploiement et appui aux dispositifs**
 - ➔ Soutien individualisé auprès des 8 DAA, chacun étant composé de deux facilitateurs de choix de vie et d'un manager
- **Animation des communautés de pratique**
 - ➔ Organisation d'une journée régionale annuelle réunissant facilitateurs et managers, visant à renforcer la dynamique collective, les liens inter-équipes et le partage de bonnes pratiques
 - ➔ Animation de communautés de pratique des facilitateurs de choix de vie, réunies mensuellement (½ journée) autour de temps d'analyse de la pratique professionnelle (APP), de travail collectif et de sensibilisation
 - ➔ Animation de communautés de pratique des managers, organisées en visioconférence sur un rythme trimestriel
 - ➔ Organisation de groupes de travail thématiques
 - ➔ Mise en place de groupes de travail transversaux afin de réfléchir collectivement à l'harmonisation des pratiques et à l'élaboration de repères communs

- **Appui à l'ARS dans la mise en œuvre des dispositifs régionaux**

- ➔ Collecte et analyse des données issues des huit départements.
- ➔ Synthèse régionale des indicateurs d'activité
- ➔ Rédaction d'une note de cadrage pour les projets à venir et création d'outils de soutien à l'activité des dispositifs

- **Coordination de la stratégie de communication régionale**

- ➔ Valorisation des dispositifs et des facilitateurs de choix de vie à l'échelle régionale lors d'événements, de webinaires et de comités de pilotage (COPIL)
- ➔ Conception et diffusion de supports de communication régionaux (flyers BFC, vidéos).

- **Interface interrégionale et contribution aux dynamiques nationales**

- ➔ Rôle d'interface entre le niveau régional et les autres régions bénéficiant d'un appui ressource
- ➔ Partage d'expériences et de bonnes pratiques à l'échelle interrégionale
- ➔ Développement et animation d'un réseau interrégional de managers

<https://www.creaibfc.org/formations-accompagnements-projets/projet-faciliteur-de-choix-de-vie/>



Nos actions



INTIMAGIR

Réalisation : André LEBASTARD, chargé de mission, Aurélien FIET, assistant communication et administratif, Nastasia MONCHICOURT, responsable de projets

Écoute & Orientation

Le centre ressource Intimagir a pour première mission de répondre aux questions et d'orienter les personnes en situation de handicap, leurs proches et les professionnels sur les thématiques de la vie affective et sexuelle, la parentalité et la lutte contre les violences. En 2025, Intimagir a répondu à cette mission via un espace d'écoute et d'orientation par mail et par téléphone (appel, SMS, WhatsApp). Les sollicitations reçues proviennent de tous les départements de Bourgogne Franche-Comté, principalement de la part de professionnels. Au fil de l'année, la ligne a été de mieux en mieux identifiée par les personnes en situation de handicap.

En 2025, Intimagir a orienté 14 personnes vers des consultations de sexologues et de psychologues conventionnés avec le dispositif, pour un financement de 3 séances par personne.

Journées Intimagir : des réseaux locaux pour découvrir et partager

23 journées ont été animées dans l'ensemble des départements de la région. Les réseaux multi-acteurs ont permis des échanges riches entre personnes en situation de handicap, professionnels du médico-social et acteurs du milieu ordinaire, sur les thématiques d'Intimagir.

Les réunions d'animateurs VIAS ont été un lieu ressource pour les professionnels qui mettent en place des actions autour de la VIAS en ESMS. Elles sont un lieu d'échange de pratiques et de montée en compétence.

Nos interventions extérieures

Sur sollicitation d'autres acteurs de la région, Intimagir est intervenu lors de **21 actions**, pour présenter le dispositif, participer à des événements accueillant du public (colloque, forum...), ou accompagner des ESSMS (groupes éthique, cellule de crise).

Un projet centré sur l'expertise des personnes concernées

La voix des personnes concernées est mise au centre des actions d'Intimagir, grâce à sa Commission des personnes en situation de handicap et la co-intervention avec des intervenants-pairs.

La **Commission des personnes en situation de handicap** d'Intimagir a été relancée en 2025. Composée de 10 personnes aux situations de handicap différentes, elle a pour fonction d'apporter une expertise sur les actions d'Intimagir. Elle s'est réunie à quatre reprises. Ses travaux ont porté sur l'accessibilité du site Internet d'Intimagir, ses supports de communication, les sensibilisations au handicap et les thématiques prioritaires pour 2026.

Les quatre **intervenants-pairs** d'Intimagir sont intervenus lors de la majorité des journées Intimagir et de nos webinaires. Ils ont également animé ou coanimé des actions lors d'événements de partenaires auxquels Intimagir a été associé (ateliers pour des [futurs] professionnels, tenues de stand, participation à des colloques...).

Une visibilité accrue du dispositif

Intimagir a diffusé trois webinaires en 2025 sur l'assistance sexuelle, les réseaux sociaux et l'impact des maladies rares sur la vie affective et sexuelle.

En 2025, le site internet a été repensé dans une logique d'accessibilité, conformément au cahier des charges national, et co-construit avec la commission des personnes en situation de handicap. Il a été mis en ligne en mai 2025 et reçu **4116 visites sur l'année 2025**.

Des supports de communication (30 flyers, une affiche et une lettre explicative) ont été envoyés dans **800 établissements médico-sociaux de Bourgogne Franche-Comté**, permettant de visibiliser les actions Intimagir, ce qui a sensiblement augmenté le nombre d'appels sur la ligne d'écoute.

Une Newsletter mensuelle a été conçue en décembre 2025, contenant les dates des prochaines journées et interventions, les informations de nos partenaires et des outils et ressources chaque mois.

Nos actions

Handigynéco

Réalisation : Charles RIGAUX, conseiller technique

Après une étude réalisée en Île-de-France en 2016/2017, suivie d'une étude pratique en 2018/2019 et du déploiement du dispositif dans 3 régions test (Île-de-France, Bretagne et Normandie), Handigynéco se déploie à l'échelle nationale dont en Bourgogne Franche-Comté depuis 2024. Ce dispositif a pour but de favoriser l'accès aux soins gynécologiques des femmes en situation de handicap. Ce projet repose sur une approche d'aller vers, visant à dépasser les freins géographiques et organisationnels qui limitent l'accès aux consultations gynécologiques pour ces patientes.

Handigynéco met en relation des sages-femmes libérales avec des femmes accompagnées en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM). Ces professionnelles se déplacent directement au sein des établissements afin d'y proposer des consultations gynécologiques adaptées, dites « longues », permettant une prise en charge plus individualisée et respectueuse des besoins spécifiques des patientes. L'objectif est également de pérenniser les liens entre les sages-femmes et les établissements pour assurer un suivi régulier et de qualité.

En complément des consultations, les sages-femmes animent également des ateliers de sensibilisation à la Vie Affective et Sexuelle (VAS). Ces ateliers s'adressent à la fois aux personnes accompagnées et aux professionnels, afin de renforcer l'information et la prévention en matière de santé sexuelle.

2025 a été l'année du lancement de la démarche avec :

- L'organisation de plusieurs webinaires d'information auprès des sages-femmes et des établissements concernés afin d'annoncer le lancement du dispositif
- Le recueil des inscriptions des sages-femmes volontaires pour participer à la formation Handigynéco et ensuite intervenir dans les établissements
- Deux sessions de formation ont été organisées afin de former les sages-femmes à la démarche et leur donner les outils pour réaliser au mieux ces consultations et les ateliers [VAS](#).

Au total, 25 sages-femmes ont été formées et vont rejoindre progressivement le dispositif. Le CREAI va accompagner ces sages-femmes lors de leurs rencontres des établissements afin de faciliter la prise d'information et les premiers échanges. Par la suite, elles proposeront aux établissements des consultations et des ateliers auprès des personnes accueillies ainsi que des professionnels. Les consultations ont démarré en fin d'année.

Mission Conseillère autonomie – Savoirs expérimentiels

Réalisation : Carole BERTOUX, chargée de mission

L'ARS BFC souhaite s'entourer d'expertise d'usage pour déployer ses actions dans le champ du handicap, dans le cadre de la politique de renforcement des parcours de soins des personnes, en lien avec les objectifs définis par le Projet Régional de Santé de BFC. Pour cela, elle a missionné Carole BERTOUX, au CREAI BFC, pour définir une stratégie régionale de sensibilisation des acteurs aux savoirs expérimentiels et contribuer à différents travaux de l'ARS.

Déploiement de la politique publique de développement de l'intervention par les pairs

Réalisation : Clémence COMTET, chargée de mission pair, Kalvin CHAVET, chargé de mission, Aurélien FIET, assistant administratif et communication, Nastasia MONCHICOURT, responsable de projets

INTERVENTION par les PAIRS

BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

La démarche a commencé à se déployer en Bourgogne Franche-Comté dès janvier 2024 dans les départements de Côte d'Or, de Haute-Saône et de Saône-et-Loire. En 2025, elle s'est ouverte aux départements du Doubs et du Territoire de Belfort.

L'objectif de cette démarche est de favoriser le recours aux intervenants-pairs. L'intervention par les pairs recouvre toute forme d'intervention par des personnes concernées, permettant la transmission de leur savoir expérimentiel (pair-aidance, formateur-pair, consultant...).

En 2025, les premières formations ont eu lieu. Elles ont été animées par la FAS et ont permis de former 27 intervenants-pairs sur 3 sessions et 25 référents de l'intervention par les pairs sur 3 sessions également.

Les premières réunions de réseaux, réunissant les intervenants-pairs et les référents de l'intervention par les pairs des départements concernés, ont eu lieu :

- 3 fois en Côte d'Or
- 2 fois en Saône-et-Loire
- 1 fois en Haute-Saône

Nos actions

Plusieurs personnes formées ont réalisé des projets pour lesquels nous les avons accompagnés et soutenus.

Le COPIL régional s'est réuni 2 fois.

Le COPIL de lancement de la démarche sur les nouveaux territoires s'est réuni pour la première fois.

Après les premières sessions de formation, la FAS n'a pas souhaité reconduire le projet et nous avons donc lancé un nouvel appel à candidatures pour les prochaines sessions de formation. Ce sont les organismes CAPPEAC et AGIR qui ont été retenus ensemble pour assurer la suite des formations.

Le recrutement des participants aux prochaines sessions de formation a été lancé sur la fin de l'année.

https://www.creai-bfc.org/formations-accompagnements-projets/demarche_d_intervention_par_pairs/

Les réalisations en lien avec la DREETS Bourgogne Franche-Comté

Dans le cadre de la protection de l'enfance

Réalisation : Dominique DUBOIS, conseillère technique

Le CREAI a organisé trois webinaires régionaux :

- Un webinaire sur « Construire un projet de vie ayant pour finalité l'adoption du pupille » (21 mars 2025)
- Un webinaire sur « Construire un projet de vie n'ayant pas pour finalité l'adoption du pupille » (27 mai 2025)
- Un webinaire sur les pupilles de l'État : « La participation des pupilles aux projets les concernant » (21 novembre 2025)

Chaque webinaire a réuni **entre 50 et 80 personnes**. Les replays et les malles pédagogiques (diaporama, guides pratiques, repères chiffrés, etc.) sont disponibles sur le site Internet du CREAI : <https://www.creai-bfc.org/formations-accompagnements-projets/protection-enfance/>

Deux formations interinstitutionnelles de 2 jours sur le cadre général de la protection de l'enfance ont été organisées, **une à Dijon en juin et une à Besançon en octobre 2025**. Elles ont réuni des membres des Conseils de famille, des agents des DDETS, de la DREETS, des Délégations Territoriales ARS (DT ARS), de l'ARS et des services de l'ASE. Au-delà des apports, l'interconnaissance a joué à plein, et la présence de bénévoles des Conseils de famille a permis de changer l'angle de vue habituel des professionnels.

Le CREAI participe également à l'animation du réseau régional des référents protection de l'enfance des DDETS (**4 réunions/an**).

Dans le cadre du schéma mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) et délégués aux prestations familiales (DPF)

Réalisation : Dominique DUBOIS, conseillère technique

La DREETS a confié au CREAI la réalisation de formations à destination des MJPM « Voir, comprendre et agir face à la maltraitance : le rôle des MJPM ». **7 sessions ont été organisées en 2025** sur l'ensemble de la région. Elles ont réuni 82 MJPM : 36 mandataires des SMJPM, 35 mandataires individuels et 8 préposés d'établissement.

Ateliers de co-développement auprès de mandataires judiciaires individuels et les préposés d'établissement (DREETS)

Réalisation : Pauline PAYRASTRE, conseillère technique

Les mandataires judiciaires individuels à la protection des majeurs et les préposés d'établissement exercent un métier exigeant et sont confrontés à des situations de plus en plus complexes. Ils ne disposent pas toujours d'espaces collectifs pour partager leurs expériences, interroger leurs pratiques ou bénéficier d'une analyse de situations.

Afin de répondre à ce besoin, la DREETS BFC a souhaité financer une action spécifique : la mise en place d'ateliers de co-développement. Ces temps de travail collectif permettent aux professionnels concernés de trouver un soutien, de renforcer leurs compétences et de consolider leurs pratiques.

En 2025, 2 cycles de 4 séances de co-développement ont été lancés réunissant 16 participants au total issus des territoires de la Côte d'Or, de la Saône-et-Loire, du Doubs, de l'Yonne, de la Haute-Saône, du Jura et du Territoire de Belfort.



Nos actions

Les actions partenariales

Coordination d'Access'VAE : dispositif d'accès à la VAE pour les travailleurs d'ESAT et EA

Coordination et suivi des candidats francs-comtois :

Arnaud SENNEPIN, conseiller technique

Suivi des candidats bourguignons :

Charles RIGAUX, conseiller technique



L'année 2025 a vu le démarrage de la 16^e promotion de candidats Access'VAE. Ce sont donc **16 nouveaux travailleurs d'ESAT et 4 salariés d'Entreprises Adaptées** qui ont rejoint le dispositif et qui portent ainsi à 233, le nombre de personnes qui s'y sont

engagées depuis sa création en 2008. Au 31 décembre 2025, **149 d'entre elles** sont passées devant un jury. **138 ont obtenu une validation totale de leur certification.** Ce qui représente un **taux de réussite de 92 %**. De nombreux candidats sont encore en cours de parcours. Ils viendront sans nul doute confirmer ce taux de réussite et seront rejoints dès début 2026 par les candidats de la promotion n° 17.

Ainsi, le CREAI poursuit sa mission d'ingénierie, de coordination, de communication, de valorisation du dispositif et de suivi de l'avancée des démarches sur les 8 départements. Il gère la facturation, le suivi administratif et financier des VAE. Il crée ou adapte régulièrement les outils supports à ce dispositif. Ce rôle est essentiel pour soutenir et conseiller les ESAT et les EA, dans cette action aux financements et acteurs multiples.

Poursuite du programme de pair-aidance Access'VAE à destination de travailleurs d'ESAT et d'EA ayant réalisé une VAE

Réalisation : *Pauline PAYRASTRE et Arnaud SENNEPIN, conseillers techniques*

Le CREAI BFC a reconduit son programme de pair-aidance Access'VAE. Grâce à une dernière session de formation conduite en 2025, le dispositif Access'VAE dispose aujourd'hui d'un **réseau de 13 pairs aidants**, c'est-à-dire un groupe de travailleurs d'ESAT et d'EA, ayant fait une VAE pouvant apporter une aide à des candidats en cours de démarches VAE en s'appuyant sur leurs propres expériences.

Afin de faire vivre ce réseau, le CREAI a mis œuvre une journée de rencontre régionale des pairs-aidants Access'VAE le 16 décembre 2025 à Dole, destinée à ce que tous les pairs-aidants se rencontrent, à les soutenir dans ce nouveau rôle mais également à construire avec eux des outils de communication et favoriser ainsi leur sollicitation (annuaire des pairs-aidants par exemple). En complément des permanences, en visio,

ont été organisées, les 28 mars et 14 novembre 2025 afin de faciliter la mise en lien des pairs-aidants avec des pairs-aidés.



→ Les pairs-aidants lors de la 2^e journée de rencontre régionale le 16 décembre 2025



Partenariat avec le CHU Dijon Bourgogne pour le CRA Bourgogne

Réalisation pour l'équipe du CREAI : *Mathilde BIBOUDA, directrice, Adeline REY, secrétaire, Véronique GEORGIE, responsable administrative*

Depuis 2006, le CREAI est partenaire du CHU dans le cadre du Centre Ressources Autismes (CRA). Le CREAI œuvre à la diffusion de l'information et à la réflexion régionale relative aux TSA (Troubles du Spectre Autistique). Le réseau des CREAI est une source d'information précieuse pour étoffer la réflexion régionale du CRA sur l'autisme, en lien également avec le GNCRA.

La formation aux aidants familiaux

Suite à l'appel à projets du GNCRA et de la CNSA en 2024, le CRA Bourgogne a confié au CREAI sa gestion administrative et financière.

Nos actions

Le projet, piloté par Sandrine PANIEZ, Responsable de formation au CRA, avec l'aide de Véronique GEORGIE et d'Adeline REY, comprend :

- La contractualisation avec les intervenants
- Le suivi des dépenses et le bilan financier

2025 a vu le déploiement de **3 actions de formation à destination des proches aidants de personnes avec TSA** sur le territoire de la Bourgogne :

- Comprendre le diagnostic de mon enfant et l'accompagner au quotidien – 3 jours
- Comprendre et accompagner les personnes adultes avec TSA avec besoin d'accompagnement soutenu – 3 jours
- Le diagnostic et après : parcours, orientation, droits et démarches – 3 jours

Pour compléter cette offre et pour la seconde édition, le CRA Bourgogne a organisé un week-end complet de formation auquel a participé une dizaine de familles dont leurs enfants ont un TSA. Formation, ateliers et temps de convivialité ont permis de partager les expériences et de marquer une pause pour les parents, les frères et les sœurs...

Ce programme a donc comptabilisé 11 jours de formation pour plus de 78 proches aidants formés.

Ces formations ont mobilisé de nombreux intervenants du territoire issus de chacun des 4 départements qui se sont impliqués dans ces formations aux côtés du CRA, avec des parents et des associations de familles également intervenants. Les intervenants s'appuient également sur les savoirs-expérientiels de personnes concernées.

De par la composition du comité de pilotage qui réunit, aux côtés du CRA, les associations de familles et/ou d'usagers, les organismes gestionnaires de structures médico-sociales (ESMS) ou sanitaires (établissements ou services), et des institutionnels, cette action a également permis un fort maillage territorial entre ces différents acteurs.

Au vu du succès de ces formations et des nouveaux besoins repérés, celles-ci seront reconduites pour partie, et de nouvelles thématiques seront proposées en 2026.



CHU
Dijon Bourgogne

CRA
Centre Ressources Autisme
—BOURGOGNE—

**POUR LES PARENTS
OU PROCHES
D'UNE PERSONNE AVEC
AUTISME**

**11 JOURS de
FORMATION GRATUITE**
sur l'accompagnement de votre
proche au quotidien
en 2025

FORMATION / 3 jours
**COMPRENDRE LE DIAGNOSTIC DE MON ENFANT
ET L'ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN**

FORMATION / 3 jours
**COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER
LES PERSONNES ADULTES AVEC TSA
AVEC BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT SOUTENU**

FORMATION / 3 jours
**LE DIAGNOSTIC ET APRÈS :
PARCOURS, ORIENTATION, DROITS ET DÉMARCHES**

FORMATION / 2 jours
WEEK-END FRATRIE MIEUX VIVRE L'AUTISME EN FAMILLE

Inscription sur :
www.crabourgogne.org

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?
Vous êtes proche aidant (parents, proches, grands-parents, frères et sœurs, conjoint, etc.) d'un enfant ou d'un adulte avec autisme, et vous partagez son quotidien.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?
Vous faire mieux comprendre l'autisme, repérer et valoriser les compétences de votre proche dans la vie quotidienne. Vous souhaitez approfondir et mettre en pratique des stratégies et des solutions adaptées.

CHU
Dijon Bourgogne

CRA
Centre Ressources Autisme
—BOURGOGNE—

Nos actions

INFORMATIONS

Le CREAI, que nous présentons comme un « **lieux tiers** » de concertation et de réflexion entre les acteurs favorisant ainsi l'observation et l'analyse des situations de vulnérabilité, s'avère être également un « **lieu ressources** ». Il contribue en effet à la diffusion d'informations concernant le secteur sanitaire, social et médico-social, complétées d'analyses des politiques sociales en lien avec les pratiques des professionnels et les contextes de vie des personnes concernées. Cette diffusion s'opère par l'intermédiaire de plusieurs supports.

L'ANNUAIRE RÉGIONAL DES STRUCTURES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

Mise à jour : Virginie LURET, assistante technique et informatique, Isabelle ASTRATOFF, Sophie LECURET, Adeline REY, secrétaires

L'annuaire des établissements et services sociaux et médico-sociaux de la région fait l'objet d'une mise à jour de manière continue. Il est accessible gratuitement sur [notre site internet](#).

LES PUBLICATIONS VIA LE BULLETIN D'INFORMATIONS

Coordination générale : Mathilde BIBOUDA, directrice et Marielle BOSSU, directrice adjointe
Élaboration du programme d'activités, présentation et diffusion : Adeline REY, secrétaire

Le CREAI Bourgogne Franche-Comté publie un bulletin d'informations trimestriel, contenant des articles de témoignages et/ou d'analyses issus de nos travaux.

Ces articles sont élaborés par notre équipe, par les professionnels du réseau de la Fédération des CREAI et par des collaborateurs ou partenaires associés à nos réflexions ou travaux.

Ils sont diffusés gratuitement aux contributeurs du CREAI Bourgogne-Franche-Comté.

En 2025, nous avons publié les articles suivants dans notre bulletin d'informations :

- La participation des personnes en situation de vulnérabilité aux actions du CREAI BFC : Quel cheminement ? Quels constats ? Quelles perspectives ?
- Conditions de possibilité de l'autodétermination de personnes en situation de handicap à l'égard de leur fin de vie : à propos d'une recherche
- Développer les habiletés sociales pour favoriser l'inclusion : une injonction paradoxale ?

En 2025, nous avons souhaité faire évoluer notre traditionnel « Bulletin d'Informations » vers un format plus original, faisant la part belle aux expositions accueillies sur nos murs mais toujours en lien avec nos orientations et nos valeurs : se faire l'écho des paroles – ici artistiques – des personnes concernées et faire dialoguer les acteurs – artistes, professionnels de l'art ou du médico-social ou simples spectateurs.

Pour nous accompagner dans ce projet, nous nous sommes tournés vers l'association Eg'Art, qui soutient les artistes en situation de handicap et qui nous aidera à réaliser ce premier numéro.

Pour l'avoir entre les mains, il faudra toutefois attendre le mois de juillet 2026 ! Patience, patience !

LA POLITIQUE DE COMMUNICATION

Suivi et projet : Marielle BOSSU, directrice adjointe, Virginie LURET, assistante technique et informatique, Aurélien FIET, assistant communication et administratif, Pauline PAYRASTRE, conseillère technique

2025 a été marquée par le renforcement de la politique de communication externe et la poursuite du groupe de travail interne sur la communication du CREAI BFC avec :

- La structuration de la présence du CREAI sur les réseaux sociaux LinkedIn et Facebook et la publication des posts sur les actions du CREAI, des publications thématiques en lien avec les journées ou semaines nationales et internationales
- L'amélioration de la diffusion de nos informations via des emailings plus visuels
- La publication en septembre 2025 d'une demi-page dans l'hebdomadaire Dijon l'Hebdo - spécial formation, consacrée à la présentation du CREAI BFC, de ses actions et de ses projets, à destination du grand public de l'agglomération dijonnaise

D'autres travaux d'amélioration de notre communication vont se poursuivre en 2026 concernant nos contacts avec la presse, la refonte du bulletin d'informations, la mise en place d'une communication trimestrielle ciblée par secteurs via un emailing, etc.

En 2025, 3440 visiteurs se sont rendus sur notre site, notons qu'1 internaute sur 3 (21 %) se dirige vers la page des offres d'emploi et plus de la moitié (56 %) sur la page d'accueil.

Sur LinkedIn, notons la progression de 2460 à 3100 abonnés sur l'année 2025, **soit + 79 %**.

Sur Facebook, cela reste plus modeste avec une progression de 70 à 151 abonnés sur l'année 2025, **soit + 46 % de progression tout de même**.

Nos actions

LES OFFRES D'EMPLOI

Suivi : Adeline REY, secrétaire

229 offres ont été diffusées à la demande des organismes gestionnaires. Rappelons que ce service est gratuit pour les établissements et services contribuant au fonctionnement du CREAI Bourgogne Franche-Comté. Comme souligné plus haut, ce service génère depuis de nombreuses années un fort taux de consultation de notre site internet (**20 %, soit 811 visites**).

LE CONSEIL AUX ACTEURS ET LA PARTICIPATION À DIVERS GROUPES DE TRAVAIL

Les sollicitations sont de nature très diverses (juridiques, techniques, bibliographiques...) et émanent de différents acteurs (institutionnels, professionnels, étudiants, personnes en situation de vulnérabilité ou aidants).

Nous proposons également des demi-journées d'intervention auprès des structures contributantes. En 2025, nous sommes ainsi intervenus dans le cadre :

- D'un temps d'échange sur l'accompagnement à la transformation des ESAT dans le cadre du projet d'établissement auprès de l'équipe d'ATESIA (Mutualité Française de Saône et Loire (Arnaud SENNEPIN))
- D'une réunion institutionnelle sur la transformation de l'offre auprès du CA et du CODIR de l'AMEC (Lucile AGENOR)
- D'un temps d'échange sur la transformation de l'offre et partenaires locaux auprès de VYV3 (Lucile AGENOR)

LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DE NOS PRESTATIONS CERTIFICATION QUALIOPI

Coordination et suivi : Marielle BOSSU, directrice adjointe et Véronique GEORGIE, responsable administrative



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification de qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Le CREAI Bourgogne-Franche-Comté a passé avec succès l'audit de renouvellement de sa certification QUALIOPI en mai 2024 valable jusqu'en 2027, au titre de la catégorie « action de formation ». Il s'agit d'une marque de certification qualité des prestataires de formations, indispensable pour proposer des formations émergeant

sur les plans de formations des structures. L'équipe poursuit son travail intensif sur des aspects d'amélioration, au sens large, de la qualité de nos prestations (communication, traçabilité de l'évaluation des objectifs, recueil de la satisfaction des commanditaires, etc.).

LA VIE ASSOCIATIVE DU CREAI

Les membres du bureau se sont réunis deux fois et quatre Conseils d'Administration se sont tenus à Ahuy au cours de l'année 2025. L'assemblée générale s'est tenue le 14 mai 2025 à la MSH à Dijon. Elle a rassemblé près de 41 personnes et a proposé une conférence-débat « Accompagnant-es et accompagné-es : le pouvoir d'agir de chacun-e est l'affaire de toutes et tous » avec Adeline De LEPINAY, Formatrice et accompagnatrice de collectifs et d'associations, Florence JABLONSKI, Présidente de l'association « Nous Aussi », et Eric PORCHER – Psychosociologue, spécialiste du développement du pouvoir d'agir.

Toutes ces réalisations ont pu se faire bien sûr, grâce aux compétences de l'ensemble de l'équipe, mais également par l'engagement particulièrement actif des bénévoles dans nos instances, assumant des fonctions précieuses pour le fonctionnement de la structure. Il faut saluer cet engagement et nous tenons à les en remercier.



Nos ressources

LES RESSOURCES DU CREAM



LES RESSOURCES HUMAINES ET TECHNIQUES

Au 1^{er} juillet 2025, Nastasia MONCHICOURT s'est vu confier le poste de responsable de projets pour assurer le pilotage et la gestion des projets suivants :

- Développement de la politique publique du déploiement de l'intervention par les pairs
- Centre ressource INTIMAGIR
- Programme régional de formation Vie affective et sexuelle
- Handigynéco

En décembre 2025, notre équipe comptait :

- 9 conseillers techniques (8,2 ETP)
- 5 chargé.e.s de mission (3,9 ETP)
- 6 personnes composant l'équipe administrative (5,8 ETP)
- la responsable de projets (1 ETP)
- la directrice adjointe (0,7 ETP)
- et la directrice (1 ETP),

soit au total 23 salariés (20,6 ETP)



L'ÉQUIPE DU CREAM EN 2025

Christophe BLETNER de l'ESAT le Mirande assure la prestation de service d'entretien de nos locaux.



L'équipe du CREAM est composée de 3 pôles :

→ PÔLE DIRECTION

DIRECTRICE

Mathilde BIBOUDA

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : coordination générale du CREAM et des travaux avec la Fédération des CREAM – interventions dans le cadre de conférences auprès des équipes et Conseils d'Administration sur les politiques publiques



Animation de commissions et groupes de travail : directeurs généraux, directeurs de pôle



Secteurs particuliers : politiques sociales et médico-sociales



Formation : Master en Management et Évaluation des Organisations de Santé et d'Éducation

DIRECTRICE ADJOINTE

Marielle BOSSU

(temps de travail : 70 %)



Type d'activité : coordination générale du CREAM et des travaux avec la Fédération des CREAM, organisation interne et communication, DACQ, organisation de journées d'études régionales ou nationales



Animation de commissions et groupes de travail : directeurs d'ESAT - plan de transformation des ESAT



Secteurs particuliers : personnes handicapées - formation et insertion professionnelle – politiques médico-sociales



Formation : Master Management et Évaluation des Organisations de Santé

Nos ressources

→ RESPONSABLE DE PROJETS

Nastasia MONCHICOURT

(temps de travail 100 %)



Type d'activités : pilotage INTIMAGIR et des actions sur la vie affective et sexuelle – pilotage de la politique publique du développement de l'intervention par les pairs – pilotage de Handigyneco



Animation de groupes de travail : Comité de suivi régional, comités de pilotage, présentation de dispositifs



Secteurs particuliers : personnes handicapées – intervention par les pairs – vie affective et sexuelle



Formation : Master 2 Sciences Humaines et Sociales, à finalité professionnelle, Mention Psychologie, Spécialité Psychopathologie et Psychologie Clinique

→ PÔLE TECHNIQUE

CONSEILLERS TECHNIQUES

Lucile AGENOR

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : interventions en établissements – formations auprès de professionnels – accompagnement à l'autoévaluation des ESSMS – accompagnement à l'élaboration des projets d'établissements et des projets personnalisés – études



Animation de commissions et groupes de travail : Commission DIME – Commission stratégique fédérale « Transformation de l'offre » – GT EHPAD



Secteurs particuliers : transformation de l'offre, démarche qualité et évaluation, SERAFIN-PH, bientraitance et maltraitance



Formation : Doctorat en sociologie

Julien BARBOSA

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : Formations auprès des professionnels et/ou des personnes accompagnées – études – appui technique auprès des établissements et services du secteur privé et des structures publiques (Conseils départementaux, Protection Judiciaire de la Jeunesse)



Animation de commissions et groupes de travail : Commission des Assistants de Services Sociaux (ASS)



Secteurs particuliers : Protection de l'enfance (civil et pénal), mineurs isolés étrangers, droits des personnes accompagnées, citoyenneté, éthique, pouvoir d'agir, évaluation et démarche qualité



Formation : Master 2 Protection des droits fondamentaux, Doctorat de Droit, Master 2 Sciences de l'éducation et de la formation.

Dominique DUBOIS

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : interventions en établissements – formations auprès de professionnels et personnes accompagnées – appui aux Conseils départementaux – accompagnement à l'évaluation interne – accompagnement à l'élaboration des projets d'établissements – études



Animation de commissions et groupes de travail : protection de l'enfance – cadres intermédiaires de direction – handicap et protection de l'enfance



Secteurs particuliers : protection de l'enfance, majeurs protégés, droits des personnes accompagnées, vie amoureuse et sexuelle, bientraitance et maltraitance



Formation : DEA de droit processuel

Nos ressources

Fabrice GAUTHERON

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : formations auprès de professionnels et personnes accompagnées



Animation de commissions et groupes de travail : handicap d'origine psychique (enfants et adultes)



Secteurs particuliers : troubles psychiques (adultes et enfants) - violences - transgressions et sanctions - pouvoir d'agir - citoyenneté - fin de vie



Formation : Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé - Diplôme de Manager d'Organisme à Vocation Sociale et Culturelle de l'Économie Sociale et Solidaire

Isabelle GERARDIN

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : formations auprès de professionnels et de personnes en situation(s) de handicap - interventions en établissements - études



Animation de commissions et groupes de travail : handicap, handicap et protection de l'enfance, GT école inclusive



Secteurs particuliers : politiques publiques du handicap - vieillissement - sensibilisation handicap - personnes âgées



Formation : Doctorat en sciences économiques, accréditée par le RIPPH pour le modèle MDH-PPH.

Sonia KRUGER

(temps de travail : 20 %)



Type d'activité : animation de groupes de travail - études - enseignante spécialisée en RASED



Animation de groupes de travail : école inclusive, UEMA, UEEA, EMAS



Secteur particulier : école inclusive



Formation : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de formation (PIF) - parcours métiers de l'adaptation et de la scolarisation des élèves à besoins particuliers

Pauline PAYRASTRE

(temps de travail 100 %)



Type d'activités : pilotage START - Pilotage du pôle d'intervenants pairs au sein du CREAI - études - interventions en établissement (formations, appuis méthodologiques, ateliers de co-développement)



Secteurs particuliers : handicap - inclusion sociale - TND - pair-aidance - FALC - CVS



Formation : Master 2 professionnel Actions Sociales et de Santé, spécialité Direction et Responsabilité de Services : Vieillesse et Handicaps

Charles RIGAUX

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : interventions en établissements - formations auprès de professionnels et personnes accompagnées - coordination de dispositifs - chargé de mission Handigynéco



Animation de commissions et groupes de travail : Access'VAE



Secteurs particuliers : handicap - vie affective et sexuelle, formation, professionnalisation, insertion professionnelle - VAE



Formation : Master 2 sociologie « solidarités en milieu rural et urbain », doctorat de sociologie des groupes professionnels.



Nos ressources

Arnaud SENNEPIN

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : interventions en établissements
- formations auprès de professionnels et personnes accompagnées – coordination de dispositifs



Animation de commissions et groupes de travail : ESAT – Plan de transformation en ESAT



Secteurs particuliers : personnes handicapées
- formation – professionnalisation – insertion professionnelle – sensibilisation au Handicap – bientraitance – VAE



Formation : Master 2 Psychologie du Travail, Management des Relations Humaines et des communications – Master 2 Responsable Management et Développement Ressources Humaines – Maîtrise de Psychologie clinique et psychopathologie

CHARGÉS DE MISSION

Carole BERTOUX

(temps de travail : 80 %)



Type d'activité : conseillère autonomie savoirs expérientiels, missionnée par l'ARS BFC



Secteurs particuliers : savoirs expérientiels
- pair-aidance



Formation : Travailleur pair

Kalvin CHAVET

(temps de travail 80 % puis 100 % à compter du 01/10/2025)



Type d'activité : déploiement de la politique publique de soutien à l'intervention par les pairs



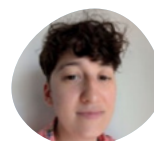
Secteurs d'intervention : intervention par les pairs – personne en situation de handicap



Formation : Master 2 APAS et ingénierie de la recherche

Clémence COMTET

(temps de travail : 60 %)



Type d'activité : déploiement de la politique publique de développement de l'intervention par les pairs



Secteurs particuliers : intervention par les pairs – handicap



Formation : diplôme d'État de Moniteur éducateur (DEME)

Karine JOBARD-GAROU

(temps de travail : 70 %)



Type d'activité : appui Ressource aux Facilitateurs de choix de vie de Bourgogne-Franche-Comté – mise en œuvre et animation des DAA (Dispositif d'Appui à l'Autodétermination)



Secteurs d'intervention : pouvoir d'agir et autodétermination des personnes concernées par le handicap et leurs aidants



Formation : licence professionnelle Management et gestion des organisations
- formation à l'Éducation Thérapeutique du patient - formation de Patient Partenaire Formateur

André LEBASTARD

(temps de travail : 100 %)



Type d'activité : mise en œuvre et animation du centre ressources Intimagir



Secteurs d'intervention : handicap – vie intime, amoureuse, sexuelle, parentalité et lutte contre les violences



Formation : Master 2 Carrières administratives

Nos ressources

→ PÔLE SUPPORT ET DÉVELOPPEMENT

Isabelle ASTRATOFF

(temps de travail : 100 %)



Secrétariat général – gestion des formations intra-structures – suivi de la documentation interne – gestion des inscriptions aux journées d'étude

Aurélien FIET

(temps de travail : 100 %)



Assistant communication et administratif d'Intimagir et de la politique publique de soutien à l'intervention par les pairs – Communication générale du CREAL (réseaux sociaux, événementiel)

Véronique GEORGIE

(temps de travail : 100 %)



Responsable administrative – organisation administrative et suivi des journées d'étude, de la vie associative, des activités du CREAL, des contributions et cotisations, élaboration des bilans financiers d'activités, des budgets prévisionnels, des comptes administratifs, suivi de la démarche QUALIOPI

Sophie LECURET

(temps de travail : 100 %)



Secrétariat général – gestion des formations inter-structures – gestion des inscriptions de journées d'étude – saisie des pièces comptables

Virginie LURET

(temps de travail : 80 %)



Assistante technique et informatique – Assistante en analyse de données statistiques – organisation informatique du CREAL – actualisation du site internet

Adeline REY

(temps de travail : 100 %)



Secrétariat général – service des offres d'emploi – diffusion des informations internes et externes – mise en page du bulletin d'informations

LE DÉVELOPPEMENT ET LA GESTION DES COMPÉTENCES

Afin de soutenir, développer et mieux gérer les compétences des salariés, le CREAL a mis en place différentes actions en 2025 :

- Une formation pour toute l'équipe : « Les gestes qui sauvent » ([31/01/2025](#))
- Une formation à la fonction de formateur accréditée sur le modèle de développement humain et processus de Production du handicap et ses applications pour une conseillère technique ([du 27 au 31/01/2025](#))
- Une formation « le codéveloppement pour les dirigeants associatifs » pour la direction ([du 05/02/2025 au 13/03/2026](#))
- Une formation pour l'assistante technique « Power BI – les fondamentaux » ([du 12 au 14/03/2025](#))
- Une journée de formation pour le pôle technique et la direction : « Animer des temps de travail collectifs » ([le 07/07/2025](#))
- Une formation pour le pôle technique et la direction sur les fondamentaux de la technique du théâtre forum ([du 27 au 29/08/2025](#))
- Une journée de formation pour le pôle direction « Réussir ses entretiens annuels et professionnels » ([9/09/2025](#))
- Une formation pour deux conseillers techniques « Aides » ([du 15 au 19/09/2025](#))
- Une formation pour une chargée de mission « Maîtriser les outils de facilitation et d'intelligence collective » ([du 16 au 17/10/2025](#))

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

En 2025, nos ressources financières sont de 3 ordres :

Les contributions des établissements et services de la région

Dans un contexte financier difficile pour tous, il faut souligner le soutien de 217 organismes gestionnaires, d'établissements et services de la région qui nous ont renouvelé leur confiance en participant à nos travaux, en

nous sollicitant pour la formation et l'accompagnement de leurs équipes dans la réalisation de projets et en contribuant financièrement au fonctionnement du CREAL.

Les contributions des établissements et services de la région sont un soutien indispensable à notre fonctionnement, avec 398 k€; elles représentent 20 % de nos ressources. Cela permet au CREAL d'exister, de construire une expertise et de la partager le plus largement possible, mais aussi d'organiser des commissions

Nos ressources

régionales et des journées d'étude et d'échanges, d'apporter des conseils et appuis aux structures, professionnels et personnes accompagnées, de diffuser des offres d'emploi et informations régionales et nationales et de tenir à jour et rendre public un annuaire régional des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les actions de formation et autres interventions

Les formations et appuis méthodologiques que nous menons tout au long de l'année représentent 32 % de notre budget avec une facturation de l'ordre de 652 k€.

Il s'agit principalement de réponses à des sollicitations provenant directement des organismes gestionnaires, établissements et services sociaux et médico-sociaux de la région.

Le budget du CREAI est en construction permanente et évolue d'une année sur l'autre en fonction des sollicitations qui nous sont adressées et des dossiers que nous déposons.

Les actions menées grâce aux financements d'administrations publiques

Il s'agit d'actions réalisées grâce aux financements alloués au CREAI en provenance des Administrations publiques, à savoir l'ARS, la DREETS, le Conseil Régional et la CPAM.

La dotation annuelle concernant la Bourgogne Franche-Comté, en provenance de la DGCS (via l'ARS) et la CNSA, est de 117 k€. Elle est depuis plusieurs années fléchée pour des travaux définis en région avec l'ARS et la DREETS. Cette attribution est fixée chaque année dans le cadre d'une instruction précisant les travaux intéressant l'Administration. C'est à ce titre que nous avons mené ou initié, en 2025 :

- La poursuite de la formation nationale START en BFC et la mise en place de la communauté de pratiques régionale
- Une étude sur les violences sexuelles et sexistes faites aux personnes en situation de handicap
- Une étude portant sur les jeunes relevant de l'aménagement Creton
- Un groupe de travail avec les Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation et l'analyse de leur activité annuelle

- Un groupe de travail avec les Unités d'Enseignement Maternelle et Élémentaire Autisme (UEMA/UEEA)
- Un groupe de travail sur le passage en dispositifs dans le secteur du handicap

La DGCS et la CNSA consacrent 50 k€ de cette dotation pour chacun des CREAI sur une partie de fonctionnement, nous permettant ainsi de mener une démarche continue d'amélioration de la qualité, de nous autosaisir sur certains thèmes de travail et de participer à diverses réunions de concertation ou d'élaboration d'une réflexion collective intéressant l'intérêt général. Précisions que du fait de la publication tardive de l'instruction annuelle par la DGCS concernant le financement des CREAI, nous avons un décalage d'un an.

La coordination du dispositif Access'VAE par le CREAI est également financée sur des fonds publics : ARS - Conseil Régional – DREETS - CPAM 21.

Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté apporte un soutien conséquent à Access'VAE, avec le financement de parcours de candidats ne relevant pas de l'OPCO Santé, la formation des pair-aidants.

Le 3^e CPOM avec l'ARS BFC (2024-2026) a été signé le 24 janvier 2024. Comme vu préalablement, de nombreux travaux ont été lancés dans ce cadre :

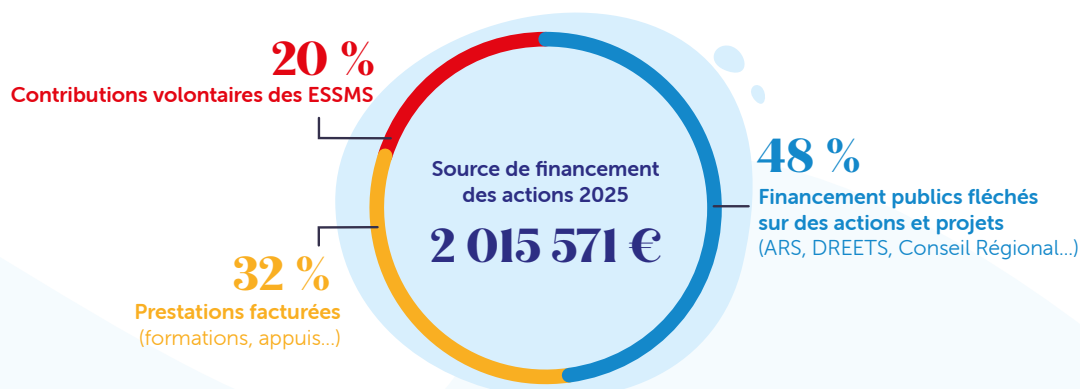
- Formations des personnes accompagnées par les ESMS, des administrateurs et des proches aidants aux évolutions en cours dans le secteur du handicap
- Journée d'étude sur la transformation de l'offre
- Pilotage et animation du programme régional vie amoureuse et sexuelle et handicap

L'ARS finance le pilotage des projets régionaux suivants :

- INTIMAGIR
- Handigyneco
- Politiques Publiques d'intervention par les pairs
- Coordination régionale des facilitateurs de choix de vie
- Conseillère autonomie savoirs expérientiels

Ces financements issus d'Administrations publiques ont représenté plus de 963 k€, soit 48 % de nos ressources.

Nos sources de financement pour les actions menées en 2025, à hauteur de 2 M€, se répartissent de la manière suivante :



Nos ressources





RAPPORT D'ORIENTATIONS 2026



Présenté par Jacques NODIN et Jacques MAÎTRE, Co-Présidents,
Mathilde BIBOUDA, Directrice

Rapport d'orientations 2026

Axes stratégiques DU CREAI POUR 2026

Ce rapport d'orientations s'inscrit dans la continuité des travaux engagés les années précédentes, dans un contexte de transformation profonde et durable du secteur social et médico-social. Les orientations portées par le CREAI Bourgogne Franche-Comté conservent toute leur pertinence, tant elles participent d'une ambition forte : contribuer à une évolution structurelle du secteur social et médico-social et, au-delà, à une transformation de la société dans son ensemble.

Les démarches de valorisation et de recours aux savoirs expérientiels des intervenants pairs, de rapprochement avec les acteurs de droit commun, de transformation de l'offre médico-sociale s'accroissent. Contribuer à améliorer les réponses aux attentes et aspirations des personnes en situation de vulnérabilité en tendant vers davantage de co-production avec elles est donc plus que jamais au cœur des orientations stratégiques du CREAI.

Dans ce contexte, le CREAI affirme plus fortement encore son positionnement d'acteur ressource et d'interface entre les personnes concernées, leurs aidants, les professionnels du secteur social et médico-social, les pouvoirs publics et les acteurs de droit commun.

Dans cette perspective, le CREAI Bourgogne Franche-Comté décline ses orientations stratégiques 2026 autour de trois axes complémentaires.

1 - SOUTENIR L'AUTODÉTERMINATION ET LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Le CREAI réaffirme sa volonté de soutenir l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité. Leur mise en œuvre effective suppose que les personnes puissent connaître leurs droits, exprimer leurs choix et voir leurs aspirations prises en compte, mais également que les environnements soient adaptés pour rendre ces droits pleinement effectifs.

Il s'agit de soutenir une véritable reprise de pouvoir par les personnes en situation de vulnérabilité, en reconnaissant leur pleine citoyenneté et en dépassant toute forme de citoyenneté de seconde zone. Cet enjeu est transversal à l'ensemble du secteur social et médico-social (handicap, protection de l'enfance, gérontologie, précarité,...) et nécessite d'être travaillé dès le plus jeune âge.

À ce titre, le CREAI poursuivra et renforcera en 2026 ses actions visant à :

- Déployer la démarche régionale d'interventions par les pairs dans le Doubs et le Territoire de Belfort, au-delà de la Côte d'Or, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire
- Développer l'effectivité des droits, à travers des actions de formation et de sensibilisation (autodétermination, mieux connaître mes droits, communication alternative et améliorée, approches MDH-PPH), ouvertes au-delà du seul secteur médico-social
- Mise en place de forums départementaux avec et pour les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) dans le cadre du CPOM 2024-2026
- Organisation d'une journée d'étude régionale en novembre 2026 sur l'autodétermination, avec un comité de réalisation et de suivi mixte (personnes accompagnées et professionnels)
- Poursuivre la coordination régionale des dispositifs d'appui à l'autodétermination portant les facilitateurs de choix de vie

Rapport d'orientations 2026

- Renforcer le recours aux savoirs expérientiels, en poursuivant le développement de l'intervention par les pairs et en amplifiant leur participation dans les projets du CREAI
- Soutenir des formes renouvelées de participation citoyenne, en accompagnant l'émergence d'espaces d'expression et de décision portés par les personnes elles-mêmes
- Faire évoluer les modalités de gouvernance du CREAI vers des formes plus participatives et inclusives
- Intégrer de manière transversale la prévention de la maltraitance et des violences comme condition essentielle du pouvoir d'agir
- Publication d'une étude sur les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes en situation de handicap

2 - RENFORCER LES LIENS AVEC LES ACTEURS DE DROIT COMMUN POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Le CREAI réaffirme la nécessité de dépasser les logiques de cloisonnement entre secteur médico-social et droit commun. La construction d'une société inclusive suppose une mobilisation accrue des acteurs de droit commun, en particulier ceux disposant de leviers décisionnels.

Dans cette perspective, le CREAI poursuit et amplifie ses actions visant à rendre les environnements accessibles et à accompagner les acteurs de droit commun dans la prise en compte des situations de vulnérabilité.

Le CREAI souhaite notamment renforcer son action en direction de la petite enfance et de l'enfance, dans une logique de prévention et d'inclusion précoce. Il s'agit de ne plus « dé-sinclure » pour « ré-inclure », mais de créer d'emblée les conditions d'une participation pleine et entière des enfants, quels que soient leurs besoins.

Cet axe repose sur une attention particulière portée au repérage précoce, à l'accompagnement des familles et à la mobilisation des acteurs de proximité, en articulation étroite avec les dispositifs existants.

En 2026, cela se traduira notamment par :

- Le renforcement des coopérations avec les acteurs des politiques familiales et de prévention, notamment en lien avec les CAF
- La formation des agents de la Préfecture de Côte d'Or au facile à lire et à comprendre
- L'animation régionale d'un réseau des DDETS sur les pupilles de l'État (webinaires, formations, etc.)
- Le développement de partenariats ciblés avec des acteurs clés dans les domaines de l'école, de la santé, de l'emploi, du logement, de la culture et des loisirs
- L'inscription des projets portés par le CREAI (INTIMAGIR, intervention par les pairs, Handigynéco, facilitateurs de choix de vie, Handigynéco) comme leviers d'ouverture vers le droit commun
- L'accompagnement par INTIMAGIR des acteurs de la santé sexuelle sur l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap sur le sujet de la vie amoureuse et sexuelle, de la parentalité et de la lutte contre les violences sexuelles
- Le déploiement d'Access'VAE auprès du public en insertion
- La poursuite des travaux de mise en accessibilité des outils et des actions du CREAI
- Le déploiement d'actions de formation transversales mobilisables par différents secteurs
- La poursuite du déploiement du dispositif HANDIGYNECO, pour favoriser l'accès aux soins gynécologiques des femmes en situation de handicap accueillies en MAS et FAM (Maisons d'Accueil Spécialisées et Foyers d'Accueil Médicalisé), dans le cadre d'un financement de l'ARS BFC
- L'organisation d'ateliers et d'un concert inclusif avec les « Chœurs en aparté » dirigés par le chef d'orchestre, Philippe FORGET, dans le cadre de la semaine dijonnaise des handicaps
- L'organisation de la conférence de notre Assemblée Générale intitulée : « Faire territoire ensemble : acteurs, ressources et inclusion en action »

Rapport d'orientations 2026

3 - ÉLARGIR L'APPROCHE DE LA VULNÉRABILITÉ ET ADAPTER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Le CREAI affirme une approche globale de la vulnérabilité, au-delà des seuls champs du handicap et de la protection de l'enfance, en intégrant pleinement les enjeux liés au vieillissement et aux situations de fragilité.

Il s'agit également d'aller vers les personnes en situation de vulnérabilité qui ne relèvent pas nécessairement d'un accompagnement par un établissement ou un service, et d'adapter les réponses proposées à leurs besoins.

C'est l'un des enjeux de la transformation de l'offre médico-sociale que de proposer à toutes les personnes concernées, une écoute et des solutions. L'année 2026 sera marquée par une accélération de la « TDO » avec le zonage du secteur handicap enfant notamment.

En outre, nous souhaitons poursuivre et renforcer notre offre d'accompagnement des organismes gestionnaires, de leurs établissements et services, des étudiants, des associations de personnes concernées, des acteurs de droit commun et des administrations publiques (ARS, Préfectures, DREETS et Conseils Départementaux), dans ces transformations.

Le CREAI BFC continue à s'inscrire pleinement dans les orientations stratégiques votées par la Fédération des CREAI à ce sujet, notamment concernant l'importance de ne pas s'arrêter à des évolutions, afin de se diriger vers de véritables transformations. Il s'agit bien de construire

une vision commune de la transformation de l'offre en proposant un développement et un accompagnement régional global et cohérent s'appuyant sur le droit commun et tendant vers la mise en place de plateformes territoriales de services coordonnées, au-delà des passages en dispositifs ou plateformes de services.

Pour le CREAI, les principes fondamentaux de la transformation de l'offre demeurent :

- L'approche par les droits humains et situationnelle du handicap
- L'autodétermination, le pouvoir d'agir et la participation
- La subsidiarité avec une réponse en 1^{er} lieu par le droit commun

Il est à noter que ces transformations de l'offre, à partir des attentes et aspirations des personnes en situation de vulnérabilité, sont également en mouvement dans le secteur de la protection de l'enfance (participation des pupilles, etc.) et des personnes âgées (virage domiciliaire, développement d'EHPAD ressources pour le territoire, etc.)



Rapport d'orientations 2026

Différentes actions concernant la transformation de l'offre sont déjà planifiées ou envisagées par le CREAI BFC en 2026 :

- Accompagnement des ESSMS dans leur stratégie de transformation de l'offre (passage en dispositif, plateformes, etc.)
- Élargissement de son offre d'accompagnement en matière de TDO, avec le recrutement d'un poste de conseiller technique à temps plein sur le sujet
- Participation active aux groupes de travail nationaux de la Fédération sur des aspects stratégiques (transformation de l'offre, protection de l'enfance, TND, personnes âgées)
- Contribution à l'élaboration du référentiel du projet pour l'enfant à la demande de la DGCS
- Lancement d'une commission régionale des DG du secteur handicap sur la TDO
- Organisation d'une journée d'étude régionale le 16 juin 2026, « Handi'cap sur la société ! De la transformation de l'offre à la transformation de la société »
- Poursuite de la formation des personnes accompagnées par les ESMS, des administrateurs et de proches aidants aux évolutions en cours dans le secteur du handicap, dans le cadre du CPOM 2024-2026
- Déploiement de la communauté de pratiques START et des formations START en intra (programme dans le champ des troubles du neuro-développement)
- Accompagnement du secteur des personnes âgées dans la transformation de l'offre, dans le cadre du CPOM 2024-2026 (webinaires et CODEV)
- Adaptation de ses formations (droits, autodétermination, bientraitance, etc.) à des publics plus larges, notamment hors ESSMS
- Renforcement des coopérations avec les acteurs du champ gérontologique et du soutien à domicile (adhésion au PGI, collaboration avec l'UNA)

De manière transversale, l'année 2026 sera également marquée pour le CREAI Bourgogne Franche-Comté par plusieurs évolutions structurantes venant soutenir la mise en œuvre de ses orientations stratégiques :

- La finalisation du projet associatif 2026/2030, qui viendra formaliser les ambitions du CREAI à moyen terme, en cohérence avec les transformations en cours du secteur et les orientations portées en matière de participation, d'inclusion et de transformation de l'offre
- La publication du magazine artistique et inclusif « Et bim ! Le magazine qui expose », conçu comme un espace d'expression, de valorisation et de visibilité des personnes en situation de vulnérabilité, contribuant à changer les regards et à promouvoir leur pleine participation à la vie sociale et culturelle
- La poursuite de l'amélioration des outils de gestion du CREAI, notamment à travers l'acquisition et le déploiement d'un logiciel métier, à la suite de l'audit réalisé par le cabinet comptable, afin de renforcer l'efficacité, la lisibilité et le pilotage

Informations complémentaires

Le [site internet du CREAI](http://www.creaibfc.org) vous donne accès aux principales informations qu'il détient au niveau de la Bourgogne Franche-Comté et des travaux du réseau de la Fédération des CREAI.

www.creaibfc.org

Une rubrique « [annuaire du secteur social et médico-social](#) » de Bourgogne Franche-Comté vous permet de trouver les coordonnées d'établissements, de services, d'associations et d'organismes du secteur de la région.





Retrouvez-nous en ligne sur notre site internet

www.creaibfc.org

 **1A rue des Ruchottes
21 121 AHUY**

 **03 80 28 84 40**

 **creai@creaibfc.org**



Suivez-nous sur les réseaux